

PEAAD

Bulletin



93 · Décembre 2025

Association des Anciens Députés au Parlement Européen

www.formermembers.eu



Activités de l'AAD

Visite sous la
Présidence de l'UE

Page 14



Focus

Options pour le système
monétaire mondial

Page 35

DANS CE NUMÉRO

03 Mot du président

04 PE au travail

ACTUALITÉ

06 Lancement du train de mesures législatives concernant le CFP
(Jan Olbrycht)

07 Le parlement de l'occident
(Andrea Manzella)

08 Réveiller le géant endormi
(Malcolm Harbour)

09 Ne coupons pas l'élan des petites entreprises européennes
(Ivan Štefanec)

10 Quand les idées se confrontent
(Mariela Baeva)

11 Les responsables politiques pourraient apprendre beaucoup des livres d'histoire
(Margarita Starkevičiūtė)

ACTIVITÉS DE L'AAD

13 Nouvelles des membres de l'AAD

14 Visite sous la présidence de l'UE

24 Programme PE au Campus

26 Réseau des anciens députés

28 Coopération Maison Jean Monnet

30 Critique de livre

DÉPÊCHES

31 Dépêches

32 AAD au travail

IN MEMORIAM

33 In Memoriam

FOCUS

36 Une monnaie mondiale ?
(Jean-Pierre Audy)

38 La finance numérique et l'avenir du système monétaire international
(Leonardo Melosi)

40 Les options qui s'offrent au système monétaire international
(Brian Hayes)

42 Le système monétaire international après Bretton Woods
(Giancarlo Corsetti)

44 Crise monétaire mondiale Non: Le début d'une nouvelle ère financière
(Stefan Berger, Eurodéputé)

Couverture : © Hunaif / Adobe Stock

APPEL À CONTRIBUTION

Le comité de rédaction tient à remercier tous les membres qui ont pris le temps de contribuer à ce numéro du Bulletin de l'AAD. Nous voudrions attirer votre attention sur le fait que la décision d'inclure un article incombe au comité de rédaction du Bulletin de l'AAD et, qu'en principe, les contributions soumises par des membres qui ne sont pas à jour de paiement ne sont pas retenues. En raison du long décalage entre l'appel à contribution et la publication, certains articles peuvent être dépassés.

AVERTISSEMENTS

Le Bulletin de l'AAD est publié par l'Association des anciens députés du Parlement européen avec l'assistance du Parlement. Toutefois, les opinions exprimées dans ses articles sont celles des membres contributeurs de l'AAD et d'écrivains invités, et ne représentent pas nécessairement les positions du Parlement, ni celles de l'AAD. De même, l'inclusion des communications publicitaires n'implique pas nécessairement une recommandation de l'AAD ou du Parlement.

Vous ne pouvez pas réimprimer, reproduire, distribuer ou diffuser tout ou partie de ce contenu sans l'autorisation expresse de l'éditeur. Il vous est également interdit d'utiliser ce contenu dans tout modèle d'IA générative existant ou susceptible d'être développé.

COMITÉ DE RÉDACTION

Monica BALDI
Jean-Pierre AUDY
Edward McMILLAN-SCOTT
Teresa RIERA MADURELL
Paul RÜBIG

PRÉPARÉ PAR

Elisabetta FONCK
Albertina FERREIRA MAGALHÃES
Estela ALVAREZ JORDAN
Camille HOREMANS

CONTACTS

formermembers@europarl.europa.eu
Tel.+ 32(0)2 284 07 03
Fax.+32(0)2 284 09 89



MOT DU PRÉSIDENT

Chers membres,

Cette dernière édition de 2025 nous invite à réfléchir à un certain nombre de développements importants qui façonneront l'Union européenne dans les années à venir. L'article d'ouverture fait brièvement mais opportunément référence au lancement du processus législatif pour le prochain cadre financier pluriannuel (2028-2034). Cette introduction s'inscrit parfaitement dans le thème général du Bulletin consacré aux «Options pour le système monétaire mondial». Alors que le système financier international subit une transformation rapide sous l'effet des innovations technologiques, de l'évolution de la dynamique économique et des changements dans les structures du pouvoir mondial, ces discussions nous aident à comprendre le contexte plus large dans lequel s'inscrit la planification budgétaire à long terme de l'Europe. Les articles rassemblés ici offrent un éventail de perspectives sur ces thèmes et illustrent la complexité des enjeux alors que l'UE se prépare pour la prochaine période de programmation.

Comme annoncé dans la précédente édition de ce Bulletin, l'AAD a organisé en novembre 2025 une visite d'étude au Danemark dans le cadre de la présidence danoise du Conseil de l'Union européenne. Cette visite a été l'occasion d'explorer les domaines prioritaires identifiés par la présidence, en particulier la sécurité et la compétitivité, tout en ouvrant la voie à des discussions

sur les affaires sociales, le bien-être des jeunes et les défis climatiques et environnementaux. Nos réunions avec les autorités nationales, les partenaires sociaux, les experts et les organisations de la société civile ont permis un échange de vues constructif sur la manière dont les États membres et les institutions de l'UE peuvent travailler ensemble dans un contexte marqué par des changements rapides et des défis mondiaux croissants. Ce Bulletin comprend des contributions des participants à la visite, qui proposent des réflexions sur les approches danoises dans des domaines tels que les relations de travail, les initiatives de soutien à la jeunesse et la surveillance environnementale.

Outre ces thèmes centraux, cette édition met également en évidence l'étendue des activités menées par l'Association tout au long de l'année, depuis notre collaboration avec le réseau des anciens députés à Saint-Malo sur la protection des océans et la diplomatie maritime jusqu'à notre coopération continue avec la Maison Jean Monnet.

Le programme « PE au Campus » continue également de se développer, offrant aux anciens députés la possibilité de partager leur expérience avec des étudiants dans des universités à travers l'Europe et au-delà, de Taiwan à Pavie. Ces activités restent une contribution importante au renforcement de la conscience civique et à la promotion d'une meilleure compréhension du travail du Parlement européen.

En prévision de l'année prochaine, je vous invite à réserver la date d'un événement spécial : le 25^e anniversaire de l'Association des anciens députés du Parlement européen, qui aura lieu le mardi 2 juin 2026. Cet anniversaire est une étape importante pour notre association, et nous sommes impatients de le célébrer ensemble. Le lendemain, nous tiendrons notre assemblée générale annuelle. De plus amples détails vous seront communiqués dans les mois à venir, et j'espère que vous serez nombreux à vous joindre à nous pour ce moment important dans l'histoire de l'Association des anciens députés.

Alors que cette année touche à sa fin, je tiens à exprimer ma profonde gratitude à tous les membres qui ont contribué à nos activités et à ce bulletin. Votre engagement, votre expertise et votre dévouement continuent de renforcer notre mission de promotion du dialogue, de la démocratie et de la citoyenneté européenne.

Je vous souhaite à tous de passer de bonnes fêtes de fin d'année et j'ai hâte de poursuivre notre collaboration en 2026.

Avec mes meilleures salutations,

Dr. Klaus Hänsch
Président de l'AAD



Dossiers clés

Le Parlement adopte sa position sur l'avenir de la politique agricole de l'UE

(session de septembre - P10_TA(2025)0189)

Le Parlement européen a adopté sa position sur la politique agricole commune 2028-2034, appelant à un budget plus important et autonome, à des règles plus simples et à un soutien accru aux agriculteurs, notamment en supprimant les obstacles à l'accès à la profession. Les députés européens réclament des paiements directs aux agriculteurs actifs, un financement indépendant pour le développement rural et des incitations pour la réalisation d'objectifs environnementaux. Ils préconisent la numérisation, la surveillance par satellite et une meilleure gestion de l'eau. Pour lutter contre le vieillissement dans l'agriculture, le PE demande un financement accru de la politique agricole commune et des incitations fiscales et financières pour les jeunes agriculteurs.

Les députés européens approuvent la réforme du financement de la cohésion pour relever les nouveaux défis

(session de septembre - P10_TA(2025)0188)

Le PE a approuvé une réforme majeure du financement de la cohésion de l'UE afin de relever les défis modernes. Les États membres et les régions peuvent désormais consacrer des fonds à de nouvelles priorités, notamment les capacités industrielles de défense, la mobilité militaire, les logements abordables, la résilience hydrique, la décarbonisation et les infrastructures énergétiques stratégiques.

Les investissements à double usage (civil et militaire) sont prioritaires. Les fonds sociaux peuvent soutenir les compétences liées à la défense, et les régions frontalières de la Russie, de la Biélorussie et de l'Ukraine bénéficient d'un préfinancement supplémentaire. Les conditions relatives à l'État de droit restent inchangées et l'accès des grandes entreprises aux fonds est limité dans les régions à PIB élevé.

Le PE fait pression pour l'aide à Gaza, la libération des otages et la justice

(session de septembre - P10_TA(2025)0199)

Le PE a condamné le blocus israélien de Gaza, responsable d'une famine, et a demandé l'accès immédiat à l'aide humanitaire, la reprise de l'aide et la réparation des infrastructures. Les députés européens ont appelé à un cessez-le-feu permanent, à la libération inconditionnelle des otages israéliens et à des sanctions contre le Hamas. La résolution approuve la décision du président de la Commission de suspendre l'aide bilatérale de l'UE à Israël et de suspendre partiellement l'accord commercial entre l'UE et Israël. Ils ont également exhorté l'UE à renouveler son engagement en faveur d'une solution à deux États et de la reconnaissance de la Palestine.

Les députés européens exigent une réponse unifiée face aux violations et aux menaces de guerre de la Russie

(session d'octobre - P10_TA(2025)0230)

Le Parlement européen a condamné les violations de l'espace aérien russe et les attaques hybrides contre les pays de l'UE et de l'OTAN, appelant à une réponse unifiée et proportionnée de l'UE, y compris la capacité d'abattre les menaces aériennes. Les députés européens ont soutenu des initiatives telles que le mur de drones de l'UE et l'Eastern Flank Watch, qualifiant les actions de la Russie de terrorisme d'État. Ils ont exigé des sanctions plus sévères contre la Russie et ses alliés, des progrès vers une Union européenne de défense au sein de l'OTAN et des défenses plus solides contre les drones. Le PE a également appelé à une coopération plus étroite avec l'Ukraine, dans le domaine des technologies de défense et des drones.

Objectif climatique de l'UE pour 2040: les députés européens veulent une réduction des émissions de 90 %

(session d'octobre - P10_TA(2025)0262)

Le Parlement européen soutient un objectif contraignant de réduction des émissions de 90% d'ici 2040 par rapport aux niveaux de 1990, permettant jusqu'à cinq points de pourcentage de réduction grâce à des crédits carbone internationaux de haute qualité à partir de 2036. Les députés européens soutiennent l'utilisation de suppressions permanentes de carbone au niveau national pour les secteurs difficiles à réduire et l'extension de la flexibilité intersectorielle. Ils conviennent de reporter l'ETS2 à 2028. Les progrès seront examinés tous les deux ans, la Commission pouvant proposer d'ajuster l'objectif de 2040 ou de renforcer les mesures visant à protéger la compétitivité et la cohésion sociale.

Droits de vote par procuration des députées européennes

(session de novembre - P10_TA(2025)0257)

Le Parlement européen a lancé une réforme de la loi électorale européenne afin d'autoriser le vote par procuration temporaire pour les députées européennes en fin de grossesse et en début de maternité. Selon cette proposition, une députée européenne peut déléguer son vote à un collègue pendant une période maximale de trois mois avant la date prévue de l'accouchement et six mois après la naissance de l'enfant, ce qui permet aux femmes de concilier santé, soins et fonctions parlementaires. Cette mesure vise à améliorer l'égalité entre les sexes et la participation démocratique. La proposition et sa résolution ont été largement approuvées en séance plénière.

Le PE demande une stratégie ambitieuse en matière d'égalité entre les femmes et les hommes

(session de novembre - P10_TA(2025)0281)

Le Parlement européen a approuvé le tout premier programme européen pour l'industrie de la défense (EDIP) visant à renforcer la production, les achats conjoints et les capacités industrielles de l'UE dans le domaine de la défense. Doté d'un budget de 1,5 milliard d'euros, dont 300 millions destinés à l'Ukraine, l'EDIP soutient les règles « acheter européen », permet l'utilisation des fonds non dépensés du FRR et crée l'instrument FAST pour moderniser les chaînes d'approvisionnement. Il établit également un instrument de soutien à l'Ukraine afin d'intégrer l'industrie de la défense ukrainienne à l'Europe. Le programme vise à renforcer la résilience, la souveraineté et la coopération à long terme de l'UE en matière de défense.

Le Parlement donne son feu vert au tout premier programme européen pour l'industrie de la défense

(session de novembre - P10_TA(2025)0281)

Le Parlement a approuvé le tout premier programme européen pour l'industrie de la défense (EDIP) visant à renforcer la production, les achats conjoints et les capacités industrielles de l'UE dans le domaine de la défense. Doté d'un budget de 1,5 milliard d'euros, dont 300 millions d'euros pour l'Ukraine, l'EDIP soutient les règles « acheter européen », permet l'utilisation des fonds non dépensés du FRR et crée l'instrument FAST pour moderniser les chaînes d'approvisionnement. Il établit également un instrument de soutien à l'Ukraine afin d'intégrer l'industrie de la défense ukrainienne à l'Europe. Le programme vise à renforcer la résilience, la souveraineté et la coopération à long terme de l'UE en matière de défense.

Les députés européens adoptent le budget 2026 de l'UE

(session de novembre - P10_TA(2025)0294)

Le Parlement européen a adopté le budget 2026 de l'UE, garantissant 372,7 millions d'euros supplémentaires pour des priorités telles que la recherche, les infrastructures, la sécurité, l'action climatique, la politique de voisinage et l'aide humanitaire. Les augmentations de financement concernent Horizon Europe, les réseaux énergétiques et de transport, la protection civile, la mobilité militaire, la gestion des frontières, LIFE, EU4Health, Erasmus+ et l'agriculture. Les coûts d'emprunt supplémentaires pour NextGenerationEU ne réduiront pas les programmes clés. Le budget 2026 s'élève à 192,8 milliards d'euros en engagements et à 190,1 milliards d'euros en paiements.

Les autres principaux dossiers discutés lors des sessions plénières étaient :

07.10.25

Le Parlement européen a approuvé une **réforme facilitant la suspension de l'exemption de visa pour les pays présentant des risques en matière de sécurité ou de droits de l'homme**, en ajoutant de nouveaux motifs tels que les menaces hybrides et les « passeports dorés ».

09.10.2025

Les députés européens ont rejeté deux motions de censure contre la Commission européenne déposées par les Patriotes et la Gauche, aucune des deux n'ayant obtenu la majorité des deux tiers requise, à l'issue d'un débat avec la présidente Ursula von der Leyen.

21.10.25

Les députés européens ont approuvé **la modernisation des règles de conduite dans l'UE**, qui comprend notamment : des permis valables 15 ans, une période probatoire de deux ans pour les conducteurs novices, des formats numériques et physiques, des examens médicaux pour les conducteurs âgés, la supervision des conducteurs âgés de 17 ans et l'application transfrontalière des interdictions de conduire.

22.10.25

Le Parlement européen a condamné la répression en Biélorussie, rejeté la légitimité de Loukachenko, appelé à la tenue d'élections libres, à un soutien accru de l'UE aux forces démocratiques, à des sanctions contre le régime et à la mise en cause de la responsabilité des auteurs de

13.11.25

Le Parlement européen a approuvé un allègement des obligations en matière de reporting sur le développement durable et un assouplissement des règles de diligence raisonnable. **Seules les entreprises de plus de 1 750 salariés et dont le chiffre d'affaires dépasse 450 millions d'euros seraient tenues de produire des rapports sociaux et environnementaux**, selon des normes simplifiées et avec des obligations d'information volontaires spécifiques à chaque secteur. Les petites entreprises seraient protégées contre les demandes de données supplémentaires de la part de leurs partenaires plus importants. **Les obligations de diligence raisonnable ne s'appliqueraient qu'aux très grandes entreprises et aux entreprises non européennes.**

13.11.25

Le Parlement européen met en garde contre la montée de la répression transnationale, dix régimes étant responsables de 80 % des cas, et **demande instamment à l'UE d'imposer des sanctions**, d'interdire l'exportation de logiciels espions et de prendre des mesures coordonnées pour protéger les défenseurs des droits de l'homme au-delà des frontières.

25.11.25

Le Parlement européen met en garde contre **l'aggravation de la crise de l'État de droit en Hongrie**, citant l'ingérence judiciaire, la corruption, le détournement de fonds européens, les attaques contre la société civile et les contenus politiques générés par l'IA sans mentionner leur origine. Les députés européens exigent des sanctions et des conséquences si les allégations d'espionnage sont confirmées.

25.11.25

Le Parlement européen a **approuvé des règles plus strictes en matière de sécurité des jouets**, interdisant les perturbateurs endocriniens, les PFAS et les bisphénols, exigeant des évaluations de sécurité et des passeports numériques pour les produits, et renforçant les obligations en matière d'application et de marché en ligne afin de mieux **protéger les enfants**.

26.11.25

Le Parlement européen a soutenu les mesures visant à **simplifier la législation européenne sur la déforestation**, accordant à toutes les entreprises une année supplémentaire pour se conformer et allégeant les obligations de diligence raisonnable, en particulier pour les petits opérateurs.

27.11.25

Le Parlement européen a **approuvé des règles de transparence à l'échelle de l'UE pour le lobbying des pays tiers, exigeant la divulgation des services, des financements et des liens étrangers**. Ces mesures visent à remédier à la fragmentation, à renforcer les garanties contre les ingérences, à protéger les acteurs civiques légitimes et à reconnaître les contributions externes.

Pour plus d'informations veuillez visiter le site: <http://www.europarl.europa.eu/news/fr/news-room/plenary-plenary>



LANCEMENT DU TRAIN DE MESURES LÉGISLATIVES CONCERNANT LE CFP

Les travaux sur le budget de l'Union ne se résument pas – en tant qu'anciens députés au Parlement européen, nous le savons – à résoudre une équation financière, mais consistent surtout en un débat sur l'élaboration d'un programme d'action, la mise en place des politiques prévues, la réponse à apporter aux nouveaux défis et le niveau d'engagement de l'ensemble des États membres dans la mise en œuvre des actions futures.

C'est également l'occasion de faire le point sur le degré de coopération et de confiance mutuelle entre toutes les institutions de l'Union européenne, à savoir le Parlement, le Conseil et la Commission.

La fin prochaine des perspectives financières pluriannuelles actuelles 2021-2027 (CFP) marquera le début d'une procédure législative complexe.

Par expérience, nous savons que cette procédure est jalonnée d'étapes clés: après avoir mené des consultations préliminaires, la Commission présente un nouveau projet de CFP sur lequel le Conseil de l'Union commence à travailler. Le Parlement n'attend pas qu'un accord soit trouvé en son sein pour, conformément au traité, approuver la proposition du Conseil adoptée à l'unanimité, mais s'engage très rapidement dans la procédure législative en utilisant les outils parlementaires dont il dispose.

La procédure est officiellement engagée et le «train de mesures législatives est lancé». Est-ce que cela signifie que nous sommes en présence d'une situation que nous qualifierions de «normale» ?

Je suis convaincu que ce n'est pas le cas, car ce qui a été évoqué précédemment se déroule dans un contexte politique et économique différent. La guerre qui se prolonge en Ukraine, la nécessité de financer des dépenses supplémentaires dans le domaine de l'armement, l'aide apportée à l'Ukraine et l'effort financier en faveur de la sécurité au sens large, tout cela a une incidence sur le débat budgétaire.

L'évolution des conditions économiques, la nouvelle configuration des relations avec les États-Unis et la nécessité d'accroître la compétitivité de l'Union européenne sont également des facteurs importants qui doivent être pris en considération lors de l'élaboration du programme de l'Union. En outre, les emprunts contractés pour NextGenerationEU doivent être remboursés. De toute évidence, le processus de négociation s'annonce ardu.

La Commission a proposé de modifier la structure du CFP dans son intégralité, non seulement en déplaçant la charge des dépenses en faveur de la politique de cohésion et de l'agriculture vers le renforcement de la compétitivité, mais également en proposant de recourir à d'autres méthodes pour mettre en œuvre les différentes politiques.

La première réaction du Parlement (courrier adressé le 30 octobre 2025 à la présidente de la Commission par 4 groupes politiques – PPE, S&D, Renew et Verts/ALE) était tranchée et très critique à l'égard de la proposition présentée. Ces critiques portaient tant sur la composition du CFP et le risque de renationalisation de politiques européennes, que sur l'incapacité à garantir un rôle actif des collectivités régionales et locales dans l'élaboration et la mise en œuvre des plans de partenariat national et régional (PNR). Les députés ont rappelé la place qui revenait au Parlement dans le processus décisionnel et l'architecture appropriée sur laquelle repose l'accord institutionnel. Le Parlement a également confirmé sa décision de jouer un rôle très actif dans la préparation du nouveau CFP, le rôle de négociateurs en chef ayant déjà été confié aux députés Sigfried Mureşan (PPE, RO) et Carla Tavares (S&D, PT).

Les discussions ont été engagées au sein des autorités des États membres, dans les organisations représentant les collectivités régionales et locales, ainsi que dans les organisations sociales et économiques.



Jan Olbrycht lors de la conférence de presse sur les résultats du vote relatif à la révision du CFP, février 2024. © European Union 2024 - Source : EP

La Commission a répondu aux préoccupations du Parlement et proposé de modifier l'architecture des PNR en prenant en considération, dans le processus décisionnel, les zones rurales et le rôle joué par les régions. L'organisation de la réunion des présidents du Parlement, de la Commission et du Conseil, comme le prévoit le traité, a également revêtu une importance particulière.

Cela montre que les négociations ont déjà progressé, bien qu'elles soient à un stade relativement précoce.

Le Parlement a commencé à préparer sa position qui figurera dans le rapport intermédiaire, lequel devrait être achevé au printemps. Le Danemark, qui assure pendant encore quelques semaines la présidence du Conseil, a l'intention de communiquer ses propositions relatives au paquet de négociation (cadre de négociation) d'ici la fin de l'année.

Nous devons nous préparer à une année de travail intense au sein de toutes les institutions et, au Parlement, à une année ponctuée de vifs débats que la composition actuelle de l'Assemblée ne manquera pas d'alimenter.

Jan Olbrycht

PPE, Pologne (2004-2024)
Corapporteur du CFP 2021-2027

LE PARLEMENT DE L'OCCIDENT

En s'appuyant sur son Parlement, devenu une institution incontournable, l'Union européenne fait face aux événements tragiques de notre époque et aux difficultés internes auxquelles elle se heurte en menant une politique qui s'oppose aux évolutions négatives observées à l'échelon mondial.

Certains prétendent que le droit international n'est plus, qu'il a été supplanté par la loi du plus fort. Il est vrai qu'à l'heure actuelle, des adversaires extrêmement puissants affluent de toutes parts. Cependant, la disparition tant annoncée du droit international est démentie par le fait qu'il existe, dans un lieu qui ne vous est pas inconnu, une enceinte au sein de laquelle les représentants de 27 États élus dans le cadre d'élections libres se réunissent pour voter ensemble et reconnaître ainsi des procédures qui ont inscrit le droit international dans le droit constitutionnel.

Certains disent aussi que la véritable «politique» n'est menée que par les partis à l'échelle nationale, dans les différents États, guidés uniquement par leur identité nationale. Pourtant, huit groupes politiques, au Parlement européen, suffisent comme par miracle à unifier les deux à trois cents partis nationaux des 27 États membres, et ce n'est qu'au sein de leurs «familles» politiques respectives que ceux-ci redécouvrent les grandes questions qui méritent encore d'être défendues. Cette lutte est menée avec ténacité, à la vue de tous, en recourant aux méthodes de la démocratie parlementaire européenne, ce qui constitue une alternative vivante à la politique aveugle de la violence sans limite.

Certains prétendent également que l'Occident, après un long processus de déclin, appartient désormais définitivement au passé. C'est peut-être le cas. Ses valeurs universelles restent toutefois une lueur d'espoir modeste mais tangible, notamment lors des votes, quoique très contestés, à Strasbourg et à Bruxelles. Un monde

en proie à l'agitation a besoin d'un phare, d'un lieu où le droit de participer à un parlement – peut-être la plus grande réussite de l'Occident – est toujours une réalité, même si cela nécessite l'intervention d'une cour de justice supranationale.

Et puis, ce n'est pas la première fois que le concept d'Occident, et tout ce qu'il représente, doit faire face à des défis apparemment insurmontables. Toutefois, il a toujours fait preuve de résistance et montré qu'il était capable d'être résilient.

À l'heure où les relations transatlantiques se sont distendues et où l'idéal de forteresse américaine s'effondre à mesure que les États-Unis s'enfoncent dans la dénégation absurde des fondements sur lesquels ils se sont bâtis, l'Europe fait figure de bastion de la démocratie parlementaire. Elle agit comme une touche de couleur vive – petite, mais visible – sur la toile de fond monochrome des autocraties à l'échelon mondial.

Au cours des siècles, le réalisme politique nous a enseigné que, dès lors qu'elles échouaient à se renouveler, les républiques ne pouvaient résister à l'épreuve du temps. Et pour réussir à se renouveler, elles doivent se recentrer sur leurs principes. Cela vaut pour l'Union européenne, d'autant plus qu'à l'heure actuelle, elle fait contrepoids à l'irrationalité de la violence brute.

Si l'Union européenne n'engage pas sa «modernisation» en veillant à rester fidèle à ses principes, mais en relevant également les lourds défis qui se posent actuellement à elle, la démocratie parlementaire européenne risque de se retrouver isolée, à l'écart du tumulte du monde, et ce même si elle continue d'inspirer la crainte puisqu'elle incarne un lieu où la résilience s'organise et où les tendances peuvent vraisemblablement être inversées.

Par conséquent, il est indispensable de procéder à une refonte institutionnelle. Aussi subjective que cette interprétation puisse paraître, il n'est pas vain de rappeler que la pensée politique est née en Europe, avant même l'émergence de l'État moderne. C'est dans cette région que s'est développée une culture influente qui s'est diffusée par-delà les frontières nationales. Autres temps, autres mœurs, dit-on. Aussi peut-on affirmer que cette démocratie parlementaire qui perdure, et qui rayonne depuis Strasbourg vers les 27 capitales, ne doit pas être perçue comme le dernier chapitre d'une période de l'histoire, mais plutôt comme le début d'un avenir possible qui prendra forme sous l'ancienne bannière de l'Occident.

Andrea Manzella
PSE, Italie (1994-1999)



Andrea Manzella dans l'hémicycle du Parlement européen à Strasbourg, en juin 1995.
© European Union

RÉVEILLER LE GÉANT ENDORMI

Une fois de plus, la rhétorique autour du «parachèvement du marché unique» résonne dans les couloirs de Bruxelles. Les rapports de fond d'Enrico Letta et de Mario Draghi en ont fait le cœur de leurs recommandations. Le nouveau programme de travail et les priorités de la Commission ont présenté leurs solutions. Mais il faut se concentrer davantage encore sur les priorités majeures qui permettront de progresser rapidement.

Pour de nombreux membres de l'AAD, c'est un nouveau «jour sans fin». Nous avons entendu cet appel très clairement lorsque la Commission Barroso a lancé, en 2000, la stratégie de Lisbonne pour l'emploi et la croissance. L'objectif de cette stratégie était de faire en sorte que l'Europe devienne «l'économie de la connaissance la plus compétitive et la plus dynamique du monde, capable d'une croissance économique durable accompagnée d'une amélioration quantitative et qualitative de l'emploi et d'une plus grande cohésion sociale». Ces ambitions devaient être atteintes d'ici 2010. La stratégie bénéficiait d'un solide soutien politique et le Parlement européen avait créé une commission spéciale pour en assurer le suivi.

Dans de nombreux domaines, les résultats de la stratégie de Lisbonne n'ont pas été à la hauteur des attentes. Cependant, son impact majeur a été de canaliser une part significative des investissements européens vers la recherche et le développement. Cette dynamique a entraîné une croissance durable des nouvelles sciences et technologies. Le problème persistant de l'Europe reste néanmoins sa difficulté à transformer les résultats de cette recherche en croissance d'entreprises capables de rivaliser au niveau mondial, en produisant

les biens et les services innovants dont le monde a besoin. Le plus grand «marché unique» du monde peine encore à offrir de très bonnes opportunités aux entrepreneurs pour commercialiser leurs idées. Il n'a pas su créer un environnement propice à l'investissement capable de soutenir la croissance de ces entreprises. Il est grand temps que ces faiblesses nous fassent réagir.

Les solutions fondées sur le numérique stimulent la productivité et améliorent les services publics. Il est essentiel d'exploiter pleinement ces technologies pour dynamiser la croissance et l'emploi. Bien que l'on parle beaucoup de l'intelligence artificielle en ce moment, celle-ci n'est qu'une prolongation des transformations numériques déjà à l'œuvre. La mutation numérique accroît la part des services dans l'économie européenne. Mais l'un des exemples les plus flagrants des défaillances du marché unique reste son incapacité à libérer le potentiel du secteur des services. Le Parlement européen a joué un rôle central dans l'adoption de la directive de 2006 relative aux services. Pourtant, les évaluations successives ont montré que les avantages attendus n'ont pas été obtenus. La principale raison réside dans la multiplication, par les États membres, d'obstacles aux prestataires transfrontaliers, aggravée par un contrôle insuffisant de l'application de la directive par la Commission. Les mesures correctives prévues dans la stratégie pour le marché unique 2025 doivent donc être mises en œuvre sans délai.

Les petites entreprises innovantes ont un rôle clé à jouer dans le «réveil» du marché unique. Leur importance est d'ailleurs reconnue dans la stratégie 2025 de la Commission en faveur des start-up et des scale-up. Leur potentiel de



De gauche à droite : José Manuel Durão Barroso, ancien président de la Commission européenne (2004-2014) et Malcolm Harbour. © European Union 2013 - Source : EP

croissance reste souvent bridé par des difficultés d'accès au capital et par des obstacles réglementaires, deux enjeux que les mesures prévues doivent placer au premier plan. La stratégie souligne également le formidable potentiel, encore largement inexploité, de la commande publique. La Commission révisé actuellement les directives de 2014, et devra, en 2026, proposer une réforme ambitieuse pour libérer tout le potentiel de l'investissement public au service de l'innovation. Un récent rapport du Lisbon Council, justement nommé en hommage à la stratégie de Lisbonne évoquée plus haut, rappelait à juste titre qu'à côté des efforts d'investissement public dans les startup dort un géant de 2 000 milliards d'euros: le marché de la commande publique, 400 fois plus important que les fonds publics investis dans le capital-risque.

Il est grand temps de donner vie à l'esprit de Lisbonne.

Malcolm Harbour
PPE/ECR, Royaume-Uni (1999-2009/2009-2014)

NE COUPONS PAS L'ÉLAN DES PETITES ENTREPRISES EUROPÉENNES

En tant qu'ancien législateur et entrepreneur, je sais combien il est difficile de trouver le juste équilibre entre la protection des consommateurs et la liberté d'entreprendre. L'Europe a, à juste titre, mis en place des normes solides, à travers le RGPD et le règlement sur les services numériques (DSA), et celles-ci doivent être appliquées strictement. Mais il est tout aussi essentiel de reconnaître que les petites entreprises dépendent d'outils légaux et fondés sur le consentement pour rester compétitives sur des marchés saturés.

Malgré les évaluations menées au plus haut niveau, comme le rapport Draghi sur la compétitivité de l'UE, qui alerte sur la baisse de productivité et la surcharge réglementaire, et malgré les mises en garde récurrentes des États-Unis contre la surréglementation, l'Europe n'a pas encore trouvé le bon équilibre. Entre la protection

des consommateurs et la capacité à stimuler la croissance, le point d'équilibre reste difficile à trouver. Le règlement sur l'équité numérique (DFA) constituera le prochain test: Bruxelles saura-t-elle protéger les citoyens sans dresser de nouveaux obstacles pour les entreprises qui créent des emplois et font vivre nos territoires ?

Une nouvelle enquête de l'EPPE, menée auprès de 2 092 PME, confirme ce que les chefs d'entreprise savent déjà: près des deux tiers de celles qui font de la publicité en ligne s'appuient sur des outils de ciblage (par localisation, âge ou centres d'intérêt) pour atteindre le bon public, un pilier essentiel de leur lien avec les clients aujourd'hui. Près de la moitié des PME d'Europe centrale et orientale affirment même que ces publicités ciblées représentent au moins un quart de leur recettes totales: la preuve que ces outils sont un moteur clé de leur performance.

La raison en est simple: ces outils fonctionnent. Les avantages les plus souvent cités sont la conquête de nouveaux clients (environ 66%), la possibilité d'atteindre des personnes à proximité (environ 43%) et la hausse des ventes (34%). Au-delà des transactions, environ 84 % estiment que la publicité en ligne leur permet de rivaliser avec des acteurs plus grands ou plus établis. Cet équilibre entre petites et grandes entreprises, c'est précisément ce qu'un marché équitable devrait garantir.

L'Europe interdit déjà le ciblage fondé sur des données sensibles ainsi que les publicités destinées aux mineurs via le DSA, et ces règles doivent continuer à être fermement appliquées. Mais si de nouvelles mesures rendent impossible la personnalisation basée sur le consentement, les premières à en souffrir seront les PME. L'enquête

montre que près de la moitié d'entre elles craignent de perdre des clients (48 %) ou de voir leurs performances diminuer (46 %) si le ciblage est restreint. Derrière ces chiffres se cachent des conséquences très concrètes: embauches, prix, gamme de produits.

Il y a un autre aspect de la croissance à considérer: la mesure. La plupart des annonceurs interrogés évaluent l'efficacité de leurs campagnes. Si on leur retire cette capacité, beaucoup anticipent des performances moindres et une croissance plus lente, faute de pouvoir ajuster leurs investissements. La logique est simple: le ciblage permet d'atteindre le bon public, la mesure permet de savoir si cela fonctionne. Dans le cadre fixé par le RGPD et le DSA, les PME ont besoin tant du ciblage que de la mesure de son efficacité.

C'est aussi un enjeu de compétitivité. L'Europe peut à la fois garantir une solide protection des données et soutenir ses entrepreneurs. Ces données ne viennent pas des plateformes, mais bien de la réalité quotidienne des PME qui tentent de prospérer dans un environnement exigeant. Si les règles rendent les outils fondés sur le consentement inopérant, le coût ne retombera pas sur les «géants du numérique», mais sur les entreprises locales, celles qui embauchent, sont utiles aux populations locales et dynamisent nos économies régionales.

La voix des PME doit être entendue dans ce débat. Les décideurs doivent veiller à ce que le texte final protège les citoyens tout en offrant aux plus petites entreprises d'Europe une chance équitable de rivaliser. L'équilibre est possible, et les faits le prouvent.

Ivan Štefanec
PPE, Slovaquie (2014-2024)



Intervention d'Ivan Štefanec lors du discours sur l'état de l'Union des PME, pendant la session plénière du Parlement européen en septembre 2022. © Union européenne 2022 - Source : PE

QUAND LES IDÉES SE CONFRONTENT

Depuis 2020, 373 personnes ont été tuées aux États-Unis dans des attaques à motivation politique.¹

Trente-sept rien que cette année

Les raisons invoquées de ces assassinats vont de la défense du droit à l'avortement aux théories complotistes les plus radicales, en passant par la liberté d'expressio

Peut-on accepter que l'on s'en prenne à quelqu'un pour ses idées?!

Il devient de plus en plus difficile aujourd'hui de s'exprimer en accord avec cette conviction que nous «n'acceptons qu'un seul tyran: la petite voix intérieure» qui nous guide.

Ici, en Europe, la violence politique progresse aussi, comme une forme de protestation, ou en raison des divergences idéologiques, ou encore de clivages politiques toujours plus marqués.

En 2018, j'ai eu l'honneur d'être invitée parmi les membres fondateurs du groupe Open Future créé par The Economist, pour réfléchir aux priorités et valeurs politiques du XXI^e siècle. Il y avait une vraie soif de dialogue! Mais pour garantir des échanges sereins, nous appliquons quelques règles simples, toujours aussi pertinentes aujourd'hui:

- Lorsque nous sommes en désaccord, on s'attaque à l'argument, pas à la personne.
- On veille à ce que la discussion reste constructive et utile.
- On reste ouvert aux autres points de vue.

Sur la plateforme Open Future, les idées exposées suscitaient à la fois des critiques et des soutiens.

¹ Data has been provided by The Economist.

Le dénominateur commun était d'encourager un débat respectueux.

Ce que j'apprécie en politique, c'est l'honnêteté et une attitude correcte envers les adversaires politiques: savoir être compétent tout en restant civil; savoir respecter ceux qui ont des opinions différentes; savoir aborder des sujets sensibles de manière efficace, avec discernement et courtoisie. Et tout cela n'est pas abstrait. Nous devons exiger davantage de nos dirigeants.

La rhétorique violente est inacceptable et ceux qui nous confrontent à cette violence verbale nous doivent des excuses à nous, en tant que sociétés.

Lors des sessions de discussion de l'actualité dans les établissements d'enseignement à travers le monde, on rappelle aujourd'hui aux étudiants et aux élèves de communiquer de manière sensible et constructive dans des situations difficiles. Ils doivent se parler avec ouverture d'esprit, et écouter différents points de vue.

Dans l'environnement politique particulièrement tendu dans lequel nous vivons, nous devons assumer pleinement nos responsabilités et, si nous employons un langage qui provoque nos adversaires, nous devons en assumer les conséquences.

“En tant que sociétés, nous aurons toujours des désaccords politiques et des divergences d'opinions, des chocs culturels et des différences en matière de valeurs et de traditions. Cependant, la haine et la violence ne sont pas des remèdes contre ce genre d'expériences.”

En tant que sociétés, nous aurons toujours des désaccords politiques et des opinions divergentes, des chocs culturels et des différences dans nos valeurs et nos traditions. Cependant, la haine et la violence ne sont en aucun cas une solution à ce type de situations. Nous pouvons choisir de rejeter la politique de la haine et de la violence, et encourager les dirigeants que nous suivons à en faire de même. C'est avant tout à nos dirigeants d'éviter d'employer ce langage de la haine et de la violence, et ce, dans tout l'éventail politique, dans le monde entier; avant qu'il ne soit trop tard pour nous tous; avant d'atteindre le point de non-retour.

Mariela Baeva
ALDE, Bulgarie (2007-2009)



Mariela Baeva accompagnée d'étudiants de l'université Mendel de Brno, en République tchèque, lors d'une conférence PE au Campus en 2015.

LES RESPONSABLES POLITIQUES POURRAIENT APPRENDRE BEAUCOUP DES LIVRES D'HISTOIRE

Les combats qui se font actuellement en Europe opposent des territoires qui, historiquement, n'appartiennent à aucune des deux parties au conflit en Ukraine.

Les terres de la Rus' de Kiev étaient habitées par un peuple slave qui avait sa propre langue et sa propre culture: les Ruthènes. Ancêtre de la Russie moderne, la Moscovie avait également sa propre langue et sa propre culture.

La Rus' de Kiev et la Moscovie ont toutes deux été envahies par des tribus nomades tatars. Voyant leurs frontières de plus en plus menacées, les grands-ducs de Lituanie ont étendu leur territoire de la mer Baltique à la mer Noire. Après avoir vaincu les Tatars, ils ont annexé les territoires affaiblis de la Rus' de Kiev pour former le Grand-Duché de Lituanie. À cette époque, il n'y avait ni Ukrainiens ni État ukrainien à proprement parler. Des paysans qui avaient obtenu le droit de porter des armes pour se défendre vivaient aux marches de la Rus' de Kiev (Ruthénie): les Cosaques, ou, selon la terminologie slave, des habitants de l'«okraïna» (la périphérie).



Monument dédié à Volodymyr Ier, souverain de la Rus' de Kiev, à Kiev, en Ukraine. © underwaterstas / Adobe Stock

C'est ainsi que le terme «okraïniens» apparaît pour la première fois dans des sources écrites au milieu du XVIIe siècle, à l'époque où a été fondé l'État cosaque.

Lorsque la menace des invasions tatars s'est estompée, le Grand-Duché de Lituanie a cédé le contrôle des principautés ruthènes au Royaume de Pologne. Certes, les langues ruthène, russe, ukrainienne et biélorusse appartiennent toutes à la même famille des langues slaves, mais elles sont bien distinctes les unes des autres. Alors que le territoire de la Rus' de Kiev était déchiré par des voisins plus puissants, les Ruthènes ont été repoussés vers les marches de la Moscovie et de l'État cosaque.

De nombreux Ruthènes se sont ainsi établis dans les principautés de Volhynie et de Galicie, et Lvov (aujourd'hui Lviv) est finalement devenue leur capitale. Les Cosaques se sont trouvés divisés: ceux de la rive gauche du Dniepr ont rejoint l'État russe, tandis que ceux de la rive droite ont gardé des liens plus étroits avec la Pologne, sans toutefois jamais en faire officiellement partie.

À l'ouest, les Cosaques ont tenté de jouer de leur alliance avec la Pologne pour l'entraîner dans une guerre contre la Russie et les Cosaques de l'Est, mais plus tard, ceux-ci ont également signé un traité avec la Russie. L'armée cosaque est somme toute bien connue en Europe occidentale, car elle constituait l'avant-garde de l'armée impériale russe.

L'État qui est aujourd'hui l'Ukraine a été créé après la Première Guerre mondiale, à la suite de la révolution russe. Après la révolution et la guerre civile qui l'a suivie, de nombreux groupes rivaux se sont affrontés dans le sud-ouest de l'ancien Empire russe.

Comme il n'y avait pas de gouvernement stable, le Parti communiste bolchevique a décidé de créer la République socialiste soviétique (RSS) d'Ukraine.

Le territoire de l'Ukraine moderne ne correspond toutefois pas exactement aux frontières de l'ancienne République socialiste soviétique d'Ukraine, l'entité qui a signé la Charte des Nations unies. Dans les années 1950, les autorités soviétiques ont rattaché à la RSS d'Ukraine la Crimée et d'autres régions adjacentes.

Les racines du conflit actuel remontent donc à plusieurs siècles. Il s'agit d'un conflit entre les Ukrainiens de l'Est soutenus par la Russie et les populations du sud-ouest, notamment les Ruthènes, les Cosaques et ceux que l'on appelle les Ukrainiens. Tout comme il y a trois siècles, les factions cosaques continuent de se disputer ces territoires pour faire main basse sur leurs richesses naturelles et sur leurs terres fertiles, et tentent d'entraîner les États voisins dans le conflit. Aujourd'hui, conscients de l'histoire de la région, les pays de l'Union européenne limitrophes de l'Ukraine adoptent une attitude plus prudente à l'égard des conflits militaires. Malheureusement, certains tentent de politiser ces différences. Il nous faut néanmoins l'affirmer sans détour: les Ruthènes sont les seuls héritiers légitimes de l'État de la Rus' de Kiev.

Margarita Starkevičiūtė
ALDE, Lituanie (2004-2009)

ACTIVITÉS DE L'AAD



EPFMA
PEAAD



NOUVELLES DES MEMBRES DE L'AAD

NOMINATION DE MARGARIDA MARQUES EN TANT QUE COORDINATRICE DU CORRIDOR RHIN-DANUBE

Le bon fonctionnement du marché intérieur nécessite des réseaux de transport, les réseaux transeuropéens (RTE-T), capables d'assurer la mobilité des personnes et des marchandises sans entraves. Nous savons qu'il existe aujourd'hui d'énormes blocages, dus au manque de liaisons transfrontalières ou même de liaisons intermodales dans les États membres.

Les corridors de transport européens sont les outils qui permettent de promouvoir et d'approfondir la mise en œuvre de ces réseaux. Ils répondent en tout point à l'ambition européenne de disposer de transports durables et de renforcer l'économie européenne.

Les coordinateurs européens, quant à eux, sont les instigateurs et les facilitateurs qui font avancer les projets à même de mettre en place de vrais corridors. Ils travaillent toujours en concertation avec les gouvernements, les autorités locales et régionales, les investisseurs et les parties prenantes, c'est-à-dire avec les principaux acteurs de la gestion de projets transfrontaliers et nationaux de portée européenne situés dans le corridor. Ils encouragent ainsi la coopération entre les États membres, les parties intéressées, le Forum du corridor et la Commission européenne.

Leur mission consiste à promouvoir le développement global du corridor, grâce à des actions de coordination spécifiques, notamment en matière d'investissement dans le projet, d'attribution de financements nationaux et européens, ou d'autres actions qui visent à

promouvoir un système de transports compétitif et efficace dans l'utilisation des ressources. De fait, les coordinateurs européens «sont désignés pour faciliter la mise en œuvre coordonnée des corridors de transport européens, du système européen de gestion du trafic ferroviaire (ERTMS) et de l'espace maritime européen», et ce sous le regard attentif du Parlement européen, qui est régulièrement informé des ambitions assignées à chaque corridor, mais aussi des progrès réalisés.

Les projets clés concernent la suppression des goulets d'étranglement des voies navigables sur le Danube et d'autres voies navigables intérieures, ainsi que les tronçons ferroviaires transfrontaliers Dresde — Prague, Prague — Vienne, Bratislava — Budapest et Budapest — Bucarest, ainsi que les principaux tronçons nationaux, dont Stuttgart — Ulm.

La procédure de nomination des coordinateurs implique leur désignation par la Commission, sur la base d'un ensemble de critères de compétence, suivie d'une audition devant le groupe des coordinateurs de la commission des transports du Parlement, puis d'une décision de la Conférence des présidents et d'une décision du Conseil des ministres de l'Union. Une fois la procédure achevée, avec l'accord des États membres concernés par le corridor, la Commission procède à la nomination.

J'ai accepté cette nouvelle mission avec enthousiasme, consciente des défis qu'elle représente. J'y vois une nouvelle contribution à l'amélioration du marché intérieur et de l'économie européenne, en somme, une occasion d'approfondir le processus de construction européenne.

Margarida Marques
S&D, Portugal (2019-2024)



Margarida Marques rencontre des entreprises locales à Vienne pour discuter de leur rôle dans le réseau transeuropéen de transport dans le corridor Rhin-Danube.
© Margarida Marques

VISITE SOUS LA PRÉSIDENTENCE DE L'UE

BÂTIR LA DÉFENSE ET LA SÉCURITÉ DE L'UNION EUROPÉENNE

Du 5 au 7 novembre 2025, j'ai eu le privilège de participer à une visite de l'AAD au Danemark. J'aimerais exprimer ma sincère gratitude envers le personnel de l'AAD et nos collègues danois pour l'excellente organisation de la visite. Au cours de ce voyage, nous avons eu l'occasion d'engager des discussions constructives sur des questions européennes avec des représentants du Parlement, du gouvernement, des communautés locales et des organisations non gouvernementales.

L'un des principaux thèmes que je souhaiterais mettre en valeur est la détermination du Danemark à renforcer les capacités européennes de défense et de sécurité, ainsi qu'à soutenir l'Ukraine dans son effort de guerre.

Le programme de la présidence danoise définit deux objectifs principaux: d'ici à 2030, l'Union doit être capable de se défendre, et elle doit continuer à soutenir l'Ukraine dans sa lutte pour la paix et la liberté. Au cours de nos discussions avec nos collègues danois, nous sommes convenus que l'échéance de 2030 pour la mise en place des capacités d'autodéfense de l'Union est ambitieuse.

“Le programme de la présidence danoise définit deux objectifs principaux: d'ici à 2030, l'Union doit être capable de se défendre, et elle doit continuer à soutenir l'Ukraine dans sa lutte pour la paix et la liberté.”



Klaus Hänsch, président de l'AAD, avec Marie Bjerre, ministre danoise des Affaires européennes, novembre 2025.

Pour atteindre cet objectif, l'Union doit non seulement recouvrer son potentiel de concurrence économique, mais aussi reconstruire ses capacités de défense et de sécurité. À ces fins, il sera nécessaire de se doter d'une industrie européenne de la défense forte.

Voici, pour rappel, ce qu'avait déclaré la chancelière allemande Angela Merkel en 2012: «Si l'Europe, qui représente 7 % de la population mondiale et produit environ 25 % de son PIB, devait financer 50 % de l'ensemble des dépenses sociales, elle devrait redoubler d'efforts pour rester compétitive.» En d'autres termes, cette situation n'était pas viable et l'Europe devait s'adapter pour préserver sa prospérité. Toutefois, la situation s'est détériorée depuis lors. La population de l'Union ne représente aujourd'hui que 5 % de l'ensemble de la population mondiale, produit environ 17 % du PIB mondial et continue à supporter une charge importante en matière de dépenses sociales. Comme le relèvent les rapports de Letta et de Draghi, la compétitivité économique de l'Union a diminué par rapport à celle des États-Unis et de la Chine.

En outre, l'Union a perdu trois piliers clés qui, auparavant, soutenaient sa position géopolitique et économique: le cadre protecteur que représentait la défense américaine, la fourniture en énergie bon marché de la Russie, et la disponibilité de produits manufacturés chinois à bas prix. En conséquence, le paysage politique et stratégique de l'Union évolue pour répondre à ces nouveaux défis.

Au sommet de l'OTAN qui s'est tenu à La Haye en juin 2025, les chefs d'État et de gouvernement ont convenu de porter à 5 % la part de leur PIB consacrée à la défense et la sécurité d'ici à 2035, dont 3,5 % pour les besoins de défense à proprement parler et 1,5 % aux fins des investissements à l'appui de la défense et de la sécurité. Étant donné que les États membres de l'OTAN consacrent actuellement en moyenne seulement 2,1 % de leur PIB à la défense, la réalisation de cet objectif de 5 % nécessitera une augmentation substantielle des dépenses dans ce domaine. De nombreux États membres de l'Union sont toujours aux prises avec la gestion de leur dette publique.

Toutefois, une augmentation des budgets de défense, bien qu'impopulaire, est essentielle compte tenu des menaces croissantes et persistantes pour la sécurité. Les dividendes de la paix dont bénéficiait l'Europe appartiennent désormais au passé. En 2024, les dépenses mondiales en matière de défense dépassaient de 2 718 milliards de dollars celles de 2015, après correction pour tenir compte de l'inflation.

Tout comme nos collègues danois, nous sommes fermement convaincus que les capacités de défense et de sécurité de l'Union doivent être développées en étroite collaboration avec l'OTAN. Dans le cadre de ce partenariat, les États-Unis et le Royaume-Uni contribuent d'une manière essentielle, par leurs capacités, à la dissuasion nucléaire.

Pour l'ensemble des États membres de l'Union, le Danemark fait figure d'exemple dans sa détermination à soutenir l'Ukraine, tant sous forme d'aide financière que de matériel militaire.

Cependant, dans les années à venir, il conviendra d'accroître l'aide accordée par l'Union à l'effort de guerre ukrainien, d'autant plus que les États-Unis réduisent progressivement leur contribution. Selon des informations fournies par *The Economist*, entre 2022, date du début de la guerre en Ukraine, et 2025, l'Europe a contribué à cet effort à hauteur de 206 milliards de dollars, contre 133 milliards de dollars pour les États-Unis. De 2026 à 2029, l'Ukraine aura besoin d'une assistance financière et d'armes pour un montant approximatif de 389 milliards de dollars, ce qui représente presque le double du montant fourni par l'Europe de 2022 à 2025. Les citoyens européens

doivent être préparés à soutenir les mesures déployées par leurs gouvernements pour doter l'Ukraine des ressources et de l'aide militaire suffisantes. Les Ukrainiens défendent non seulement leur pays, mais ils protègent aussi les valeurs européennes que sont la démocratie et la liberté.

La délégation de l'AAD partage pleinement l'avis de nos collègues danois, selon lequel l'Union devrait continuer à apporter un soutien civil à l'Ukraine, en favorisant la croissance économique, le développement des infrastructures et les réformes qui rapprocheront l'Ukraine de son adhésion à l'Union européenne.

Dr. Theodor Stoilojan
PPE, Roumanie (2007-2019)



Klaus Hänsch, président de l'AAD, avec Jonas Bering Liisberg, secrétaire d'État danois aux Affaires européennes et à l'Arctique, novembre 2025.



La délégation de l'AAD au Parlement danois lors d'une réunion avec Henrik Møller, vice-président de la commission des affaires européennes, et Flemming Møller Mortensen, membre de la commission des affaires étrangères et de la commission du Groenland.

LA DIMENSION SOCIALE PENDANT LA PRÉSIDENTENCE DANOISE

Le programme d'action de la présidence danoise du Conseil, intitulé «Une Europe forte dans un monde en changement», se fonde sur la constatation globale que l'Union «se trouve dans un nouvel ordre international caractérisé par l'incertitude, la concurrence stratégique et économique mondiale et un niveau accru de conflits. C'est pourquoi l'UE doit redoubler d'efforts pour assurer son autonomie». Le programme s'articule donc autour de deux objectifs généraux: Une Europe sûre et Une Europe compétitive et verte.

La dimension sociale de l'intégration européenne est incorporée dans le programme aux fins de la réalisation de l'objectif de compétitivité. Pour être compétitive, l'Union nécessite un accès suffisant à une main-d'œuvre qualifiée grâce à une circulation libre et équitable, à des conditions de travail décentes, à l'amélioration des compétences et à la reconversion, ainsi qu'à un environnement de travail sain et sûr. Sur cette base, la présidence encouragera «le dialogue social au niveau national et européen, en raison de son rôle essentiel dans l'élaboration des politiques, notamment lorsque les accords politiques doivent être traduits en résultats concrets au profit des travailleurs, des entreprises et de la compétitivité européenne. C'est pourquoi la présidence danoise, s'appuyant sur le nouveau pacte commun pour renforcer le dialogue social en Europe, entend renforcer le dialogue social entre les partenaires sociaux».

Au cours de la visite d'anciens députés au Parlement européen à Copenhague les 5 et 7 novembre, il est apparu très clairement que le Danemark considérait le niveau national comme le plus pertinent pour faire progresser l'agenda social des



De gauche à droite : Teresa Domingo Segarra, Teresa Riera, Georgj Pirinski et Bob van den Bos, lors de la réunion de l'AAD avec Kirsten Jensen, maire de la municipalité de Hillerød.

sociétés européennes. Le programme intensif, parfaitement coordonné par le personnel remarquable du secrétariat de l'AAD et des collègues danois, a fourni de précieux éclairages sur les spécificités du modèle social danois et son interaction avec les politiques sociales au niveau de l'Union. À cet égard, il convient de souligner l'importance des réunions et discussions avec Kirsten Jensen, maire de la municipalité d'Hillerød, avec Henrik Moller, vice-président de la commission des affaires européennes du Parlement danois, et avec des membres émérites de la commission. De même, la visite du musée des travailleurs et la rencontre avec des représentants des syndicats et des employeurs, ainsi que l'entretien avec Paul Nystrup Rasmussen, ancien Premier ministre danois et fondateur de Headspace Denmark, ont été tout aussi pertinents.

Au cours de la visite, il a été souligné à maintes reprises que la recherche d'un consensus de la base, plutôt que l'imposition de règles normatives venues d'en haut, faisait partie intégrante de toute la vie politique, économique et sociale au Danemark. Il en découle que le système de protection sociale du pays permet de garantir, pour tous les Danois, des prestations de chômage, d'invalidité, de vieillesse et de survie quasiment sans frais, non au titre d'une œuvre

de bienfaisance institutionnalisée, mais en tant que droits sociaux moralement justes, couverts par les impôts et les prélèvements. En ce qui concerne l'objectif de réalisation et de maintien du plein emploi, l'approche danoise spécifique est caractérisée par le concept et la politique de flexicurité, qui permet de résoudre avec succès les défis contradictoires que sont la garantie de la sécurité de l'emploi et la nécessité d'un redéploiement compétitif de la main-d'œuvre. Ainsi, les responsables politiques comme les partenaires sociaux sont fermement attachés au modèle danois de marché du travail, unique en son genre, et ils sont déterminés à empêcher son affaiblissement par la réglementation européenne, y compris en saisissant la justice sur la directive de l'Union relative aux salaires minimaux. Vous trouverez plus d'informations sur ce modèle dans un autre article du présent numéro.

Néanmoins, face aux défis et contraintes extrêmes auxquels nous sommes confrontés aujourd'hui, il est ressorti des débats qu'on ne peut plus attendre de ce système de protection sociale, même très développé, qu'il soit en mesure de prendre pleinement en charge l'étendue et la complexité croissantes des problèmes sociaux et des crises. Ce point de vue a notamment été défendu par le fondateur de Headspace, Paul Nystrup

Rasmussen, qui a invoqué la nécessité d'évoluer vers une sorte de «système social 2.0». Il a illustré ce besoin avec le cas de la proportion croissante de jeunes souffrant de troubles de la santé mentale, toutefois pas assez sévères pour nécessiter un traitement psychiatrique spécialisé et ne relevant donc pas des dispositions en matière de soins de santé du «système social 1.0». C'est pourquoi il a entrepris de mettre en place Headspace en tant que réseau de centres et de bénévoles chargés d'identifier les jeunes en difficulté et de les inviter à des conversations thérapeutiques, et d'effectuer un suivi des pratiques qui changent la vie et permettent de prévenir et de surmonter l'anxiété, le stress et l'aliénation invalidants.

On peut conclure en soulignant l'interrelation entre les niveaux d'intégration à l'échelle nationale et européenne à la lumière de l'expérience danoise dans le domaine de la dimension sociale de l'Union. Il est clair que le Danemark a beaucoup d'exemples à proposer à ses partenaires européens, et au-delà, en matière de politiques réussies dans les domaines de l'emploi et des affaires sociales. Dans le même temps, les partenaires sociaux et les responsables politiques danois se sentent soumis à une pression continue de la part de la Commission et de la Cour de justice pour qu'ils se conforment aux directives et aux décisions au niveau de l'Union. Compte tenu des tensions qui réapparaissent entre les niveaux national et supranational de l'intégration européenne, il serait peut-être utile d'envisager une approche plus souple, combinant la définition de normes au niveau de l'Union et l'élaboration et la mise en œuvre des politiques au niveau national.

Georgi Pirinski
S&D, Bulgarie (2014-2019)



Délégation de l'AAD au Parlement danois, à Copenhague.

“les partenaires sociaux et les responsables politiques danois se sentent soumis à une pression continue de la part de la Commission et de la Cour de justice pour qu'ils se conforment aux directives et aux décisions au niveau de l'Union. (...) il serait peut-être utile d'envisager une approche plus souple, combinant la définition de normes au niveau de l'Union et l'élaboration et la mise en œuvre des politiques au niveau national.”



Délégation de l'AAD à la municipalité de Hillerød, à l'occasion de la présidence danoise du Conseil de l'Union européenne, en novembre 2025.

LES JEUNES ONT BESOIN D'UNE AIDE PRÉCOCE ET ADAPTÉE EN MATIÈRE DE SANTÉ MENTALE

Intensification des conflits et de l'instabilité à l'échelle internationale, hausse du coût de la vie, crise climatique: il n'est pas surprenant que les problèmes de santé mentale, en particulier chez les jeunes, soient en augmentation. En Europe, près d'un jeune âgé de 10 à 19 ans sur cinq souffre d'un problème de santé mentale, et près de la moitié des 18-29 ans ont des besoins non satisfaits en la matière.¹

Les systèmes traditionnels de santé mentale mettent généralement l'accent sur les traitements, en particulier dans le cadre de structures hospitalières. Pour ceux qui en ont besoin, ces systèmes sont importants. Pourtant, nombreux sont ceux qui n'en ont pas besoin, ou pas encore. En revanche, les services d'intervention précoce peuvent mieux répondre aux besoins des jeunes et, surtout, leur éviter de devoir recourir à des solutions plus intensives. Non seulement ces services perturbent beaucoup moins la vie des personnes, mais ils permettent également d'importantes économies: chaque euro dépensé pour des interventions en faveur de la santé mentale des adolescents peut générer un retour sur investissement de 23,6 euros sur 80 ans.²

“En Europe, près d'un jeune âgé de 10 à 19 ans sur cinq souffre d'un problème de santé mentale, et près de la moitié des 18-29 ans ont des besoins non satisfaits en la matière.”

Le Danemark jouit d'une renommée internationale pour son système de santé complet axé sur le bien-être. Or, une autre initiative, issue de la société civile, obtient des résultats probants dans l'aide apportée aux jeunes avant qu'ils n'aient besoin de ce système.

headspace Danemark offre un soutien psychologique adapté aux jeunes, dispensé par des volontaires formés. Aucun problème n'est trop grand ni trop petit, il n'y a pas de temps d'attente, et il n'est pas nécessaire d'effectuer une orientation ou un diagnostic au préalable: headspace entend supprimer complètement les obstacles à l'accès à l'aide.

L'objectif de headspace n'est pas de dispenser des conseils ou des thérapies, mais plutôt d'accueillir les jeunes avec un esprit ouvert et curieux, et de les aider à mieux comprendre et gérer leur situation. headspace est parfaitement intégré au réseau local de services et propose également des ateliers de promotion de la santé (grâce à headspace Outreach) et une aide aux familles et aux proches (grâce à headspace Family).

Fondé en 2013, headspace compte à présent 38 centres dans tout le Danemark, dont un service de discussion en ligne. Depuis son ouverture, l'organisation a apporté un soutien direct à plus de 90 000 jeunes et a mobilisé plus de 460 000 jeunes dans le cadre des activités de headspace Outreach. Aujourd'hui, plus de 700 volontaires donnent de leur temps à headspace, aux côtés de 160 salariés.

Nous savons que l'approche de headspace Danemark fonctionne. L'unité de recherche de Copenhague pour le rétablissement mène actuellement une évaluation sur cinq ans³ du travail de headspace Danemark, avec le soutien de TrygFonden. L'évaluation devrait être achevée en 2027, mais les premiers résultats montrent déjà une amélioration du bien-être des jeunes qui s'adressent à headspace par rapport à un groupe témoin. Orygen, premier organisme mondial de recherche sur la santé mentale des jeunes, a également publié récemment un rapport sur headspace Danemark, qui souligne le potentiel de l'approche visant à soutenir les jeunes dans différents contextes à travers le monde. Ce message concorde avec les orientations de l'Organisation mondiale de la santé sur le rôle des services non spécialisés tels que headspace.

1 Fonds des Nations unies pour l'enfance, 2024, Policy brief 2: Child and adolescent mental health. The State of Children in the European Union 2024 (Note d'information n° 2: la santé mentale des enfants et des adolescents. La situation des enfants dans l'Union européenne en 2024).

2 Stelmach R., Kochar E.L., Kataria I., Jackson-Morris A.M., Saxena S., Nugent R., «The global return on investment from preventing and treating adolescent mental disorders and suicide: a modelling study» (Le retour global sur investissement de la prévention et du traitement des troubles mentaux et du suicide chez les adolescents: étude de modélisation), BMJ global health, 1er juin 2022, 7(6):e007759.

3 Bjørkedal S.T., Christensen T.N., Poulsen R.M., Ranning A., Thorup A.A., Nordentoft M., Bojesen A.B., Hastrup L.H., Ustrup M., Eplöv L.F., «Study protocol: an effectiveness, cost-effectiveness, and process evaluation of headspace Denmark» (Un protocole d'étude: évaluation de l'efficacité, du rapport coût-efficacité et des processus de headspace Danemark), Frontiers in Public Health, 7 avril 2025, 13:1491756.

Il est temps d'adopter une nouvelle approche en matière de santé mentale chez les jeunes, et le Danemark ouvre la voie. Le modèle de headspace est un exemple pour d'autres pays et a déjà été adapté aux Pays-Bas, en Norvège et en Islande. Et cette liste ne cesse de s'allonger: un projet est en cours pour ouvrir un service similaire en Ukraine, afin de venir en aide aux jeunes victimes de plus de trois ans de guerre à grande échelle.

Alors, quelles seront les prochaines étapes? Cette approche est peu coûteuse et efficace, répond aux besoins des jeunes et est prête à être adaptée et mise en œuvre dans de nouveaux contextes. Pour en savoir plus, vous pouvez écrire à Nina Moss (nimo@detsocialenetvaerk.dk), ou consulter le site de headspace Danemark à l'adresse headspace.dk/en/

Poul Nyrup Rasmussen

SOC, Danemark (2004-2009)

Fondateur de headspace Danemark

pnr@detsocialenetvaerk.dk

Britta Thomsen

SOC, Danemark (2004-2014)

britta.thomsen@mail.tele.dk



Délégation de l'AAD avec Poul Nyrup Rasmussen, ancien député européen et ancien Premier ministre danois, au Danemark, novembre 2025.

"Il est temps d'adopter une nouvelle approche en matière de santé mentale chez les jeunes, et le Danemark ouvre la voie. Le modèle de headspace est un exemple pour d'autres pays et a déjà été adapté aux Pays-Bas, en Norvège et en Islande."



Poul Nyrup Rasmussen présentant headspace Denmark à la délégation de l'AAD au Danemark, à l'occasion de la présidence danoise du Conseil de l'Union européenne, en novembre 2025.

LE MODÈLE DANOIS DU MARCHÉ DU TRAVAIL ET L'UE : UNE PRÉOCCUPATION COMMUNE DES PARTENAIRES SOCIAUX

D'emblée, une précision s'impose: les partenaires sociaux, ici au Danemark, restent des défenseurs solides et engagés de l'Union européenne. Bien que cet article affirme que les responsables politiques européens et danois devraient éviter toute ingérence politique, en particulier dans notre modèle de marché du travail, nous soutenons sans réserve un large éventail de politiques de l'Union: le marché unique européen, des objectifs climatiques ambitieux et une politique technologique qui garantit la compétitivité de l'Europe à l'échelle mondiale sont autant de questions importantes sur lesquelles l'Union détient les solutions essentielles pour notre continent.

Nous représentons respectivement la principale organisation d'employeurs et d'entreprises au Danemark et le syndicat danois d'environ 100 000 travailleurs, principalement des ouvriers de l'industrie. Bien que les négociations collectives soient parfois ardues, elles reposent sur le respect mutuel et sur la volonté de trouver des solutions qui conviennent aux deux parties. Nous partageons également un point de vue commun sur de nombreux sujets politiques. La politique de l'Union et notre modèle de marché du travail en sont deux bons exemples. Le modèle danois du marché du travail se caractérise par des partenaires sociaux forts, des entreprises productives et innovantes, une forte densité syndicale et des conventions collectives qui offrent de bonnes conditions tant aux salariés qu'aux employeurs. Au Danemark, la loi n'impose pas de salaire minimal. Nos négociations collectives ne sont régies par aucun cadre politique.



Extrait de l'exposition « La main-d'œuvre industrielle ». © The Workers Museum, Denmark

Elles reposent toutes sur des accords entre les partenaires sociaux. En conséquence, et comme condition préalable à ce système, les responsables politiques danois évitent dans une large mesure toute ingérence dans des sujets liés au marché du travail. Au lieu de cela, nos conventions collectives fixent le cadre de notre marché du travail au bénéfice des entreprises comme des salariés. Ce modèle est largement considéré comme une étoile directrice dans l'Union et dans le monde.

C'est là que se situe notre préoccupation commune: de plus en plus, l'Union se montre disposée à régler politiquement des questions qui relèvent de la compétence exclusive des partenaires sociaux au Danemark.

La directive de l'Union relative aux salaires minimaux en est une illustration récente. Nous respectons et apprécions les tentatives sincères des institutions européennes visant à préserver notre modèle, mais cette directive représente une intrusion politique dans une direction vers laquelle nous ne laissons même pas s'aventurer nos propres responsables politiques danois. Au Danemark, les salaires et les conventions collectives relèvent de la compétence des partenaires sociaux, et non des responsables politiques. Nous ne transférerons ce pouvoir à aucun homme politique, que ce soit au Danemark ou en Europe.

“Au Danemark, la loi n'impose pas de salaire minimal. Nos négociations collectives ne sont régies par aucun cadre politique (...) nos conventions collectives fixent le cadre de notre marché du travail au bénéfice des entreprises comme des salariés.”

Lorsque le Danemark a adhéré à l'Union européenne en 1973 et lors de référendums ultérieurs organisés par l'Union, la protection de son modèle de marché du travail était l'une des principales préoccupations des Danois. Avec les traités de Maastricht et de Lisbonne, l'exclusion des rémunérations prévue à l'article 153, paragraphe 5, était notre garantie que l'Union européenne ne mettrait jamais en péril notre modèle. Cela explique, nous l'espérons, notre réticence à l'égard de la directive. L'arrêt rendu récemment n'a pas débouché sur l'annulation que nous espérions. Néanmoins, il pose des limites claires concernant l'intervention de l'Union dans le mécanisme de fixation des salaires, ce que nous considérons comme un signal d'arrêt important adressé à toute nouvelle tentative de légiférer en la matière.

Par le passé, certaines directives européennes ont déjà remis notre modèle en question. Dans les années 90, la directive sur le temps de travail a permis de préserver le Danemark de toute réglementation politique du temps de travail, une problématique qui, au Danemark, a toujours relevé des partenaires sociaux. Mais cette garantie n'a tenu que quelques années, puis la directive s'est appliquée au Danemark contre sa volonté. Notre opposition à la directive relative aux salaires minimaux est ancrée dans ce contexte historique. En outre, la Cour de justice de l'Union européenne a une tradition d'alignement ou d'uniformisation, ce qui est particulièrement problématique pour nos systèmes de marché du travail en Europe qui diffèrent considérablement d'un pays à l'autre.



Extrait de l'exposition « La main-d'œuvre industrielle ». © The Workers Museum, Denmark

Au Danemark, les arrêts de la CJUE ont entraîné plusieurs modifications de règles bien établies que ni les salariés ni les employeurs n'avaient le souhait de modifier.

Permettez-nous de conclure en réitérant notre enthousiasme initial pour l'Union européenne. Il existe un large éventail de domaines dans lesquels les entreprises et les salariés au Danemark estiment conjointement qu'une Union forte est nécessaire. Mais nous resterons critiques à l'égard de l'ingérence de l'Union dans ce que nous considérons comme le meilleur modèle de marché du travail au monde. Si cette prise de position ne favorisera certainement pas notre popularité à Bruxelles, nous espérons que les décideurs se pencheront sur le succès du marché du travail danois en faveur des entreprises et des travailleurs et s'écarteront de la voie vers une plus grande harmonisation des questions relatives au marché du travail au niveau de l'Union.

Christoffer Thomas Skov
Directeur principal au sein de la
Confédération de l'industrie danoise

Johan Moesgaard Andersen
Directeur UE au sein du syndicat
danois des métallurgistes

“Nous ne transférerons ce pouvoir à aucun homme politique, que ce soit au Danemark ou en Europe.. (...) Avec les traités de Maastricht et de Lisbonne, l'exclusion des rémunérations prévue à l'article 153, paragraphe 5, était notre garantie que l'Union européenne ne mettrait jamais en péril notre modèle.”

RENCONTRE AVEC L'AGENCE EUROPÉENNE POUR L'ENVIRONNEMENT (AEE)

Il était à nouveau disponible, tout frais sorti des presses: le rapport sur l'état de l'environnement dans les pays européens que l'AEE publie tous les cinq ans, depuis trente ans, document d'information destiné aux décideurs politiques et à la société civile. Et il tombait à point nommé pour notre visite dans le pays qui assure la présidence du Conseil et, plus important encore, pour la prochaine conférence COP30.

Le message principal ne pouvait être formulé de manière plus éloquente: l'état de la nature est fondamental pour l'existence humaine, la santé et le bien-être. En outre, toute activité économique dépend de l'état de la nature et de l'environnement et s'envisage au travers du prisme des enjeux sociaux et culturels d'une société. Et nous devrions tous être d'autant plus alarmés lorsque les résultats scientifiques font apparaître, dans de trop nombreux domaines, des signaux d'alerte, car la situation actuelle est en effet plus qu'inquiétante. Il convient tout d'abord d'évoquer la menace persistante et croissante qui pèse sur notre biodiversité, l'état des habitats, des sols, l'influence des changements climatiques sur nos écosystèmes, y compris les océans, ainsi que la raréfaction croissante de l'eau potable. Ces données mesurées illustrent le lien direct avec l'apparition de maladies liées à la pollution atmosphérique ou à l'ingestion de produits chimiques, sans oublier les conséquences des phénomènes météorologiques extrêmes. En juin/juillet 2025, les incendies en Europe ont causé la mort de 2 300 personnes et ce sont environ 240 000 personnes qui sont décédées entre 1980 et 2023 dans le monde des effets des phénomènes météorologiques extrêmes. Les dommages climatiques et environnementaux entraînent,

de surcroît, des flux de réfugiés à l'échelle mondiale. Selon le rapport du Haut-Commissariat des Nations unies pour les réfugiés, quelque 45,8 millions de personnes ont quitté leur foyer en 2024 à la suite de catastrophes et de phénomènes liés au climat – pluies sans fin, sécheresses interminables, vagues de chaleur et tempêtes – à la fois de façon temporaire et durable, soit près du double de la moyenne annuelle des dix dernières années.


Les conclusions de l'AEE mettent également en lumière l'augmentation des pertes économiques résultant des dommages infligés à nos écosystèmes. Rien que pour la période 2021–2023, ces pertes se sont élevées à 161 milliards d'euros dans les pays de l'Union européenne. Ce sont 72 % des entreprises de la zone euro qui dépendent directement de l'état intact d'au moins un service écosystémique (eau, sols, air). Or, l'Europe est le continent qui se réchauffe le plus rapidement. Ces changements menacent donc non seulement nos écosystèmes, mais ils ont également des répercussions négatives sur notre sécurité, notre santé, nos infrastructures et notre économie.

Les objectifs que nous nous sommes fixés en matière d'économie circulaire pour 2030 ne sont plus réalisables; la consommation de ressources poursuit irrémédiablement sa progression, avec pour corollaire des répercussions négatives sur notre dépendance aux importations et notre autonomie stratégique. Jamais autant de charbon, de pétrole et de gaz naturel n'ont été brûlés que cette année, ce qui a entraîné des émissions de CO₂ à des niveaux records.

De tels constats devraient en fait alerter les responsables politiques de tous bords et susciter une indignation collective, du moins en théorie! Malheureusement, les autres crises actuelles, qu'il s'agisse des guerres, de la sécurité énergétique, du logement, du coût de la vie et des pandémies, semblent manifestement reléguer à l'arrière-plan l'action énergétique, durable et même vitale de l'Union européenne. Contre toute attente, une majorité au sein de l'Union européenne prône, sous le couvert de la déréglementation, un pragmatisme favorable aux entrepreneurs plutôt qu'un réalisme favorable à toutes les générations.



Délégation de l'AAAD au Bureau de liaison du Parlement européen à Copenhague, au Danemark.



Red flags

- Biodiversity and ecosystems**
 - Ongoing biodiversity loss
 - Impacts of climate change on ecosystems
 - Soil degradation
 - Degradation of marine ecosystems
- Climate**
 - Severe impacts of climate change
 - Falling rates of carbon sequestration
 - Greenhouse gas emissions from agriculture + transport
- Pollution and health**
 - Chemicals
 - Water scarcity and pollution
- Circular economy**
 - Slow progress towards circularity
 - Unsustainable consumption






European Environment Agency | Europe's environment 2025

L'Europe pourrait devenir un acteur de premier plan dans le domaine des technologies vertes et du développement économique véritablement durable et résilient, et générer ainsi des avantages concurrentiels décisifs en matière de qualité de vie. C'est pourquoi, forte de ces constats, l'AEE a présenté des propositions claires et tournées vers l'avenir. Les principaux facteurs déterminants résident dans la combinaison de décisions politiques, de mesures des entreprises et de dimensions socio-technologiques.

L'innovation dans la transformation de la production et de la consommation dans tous les domaines de notre action sociale, de la production d'énergie à la mobilité, en passant par le bâtiment et l'alimentation, nécessite un cadre politique approprié et des modèles économiques durables. Les propositions sont bel et bien sur la table. Il ne manque «plus» désormais qu'une acceptation aussi large que possible et une volonté d'agir dans la durée de la part des acteurs responsables à tous les niveaux politiques, ainsi que le moyen de s'assurer de l'adhésion de la population. Ce sont eux qui, en leur qualité d'électeurs et de consommateurs, mais aussi de salariés et d'employeurs, jouent un rôle décisif dans l'évolution et la trajectoire que suivra notre planète. En qualité d'anciens députés au Parlement européen, nous pouvons faire en sorte que ces messages passent. Alors, qu'attendons-nous? Allons-y!

Gisela Kallenbach
Verts/ALE, Allemagne (2004-2009)

Transformation of production and consumption systems

Energy	Industry	Mobility	Food	Built environment
 <ul style="list-style-type: none"> Expand renewables Flexibility through grid upgrades and storage Affordable energy & energy sovereignty Scrap fossil fuel subsidies CCS & hydrogen 	 <ul style="list-style-type: none"> Electrification Hard to abate Carbon capture and storage Sustainable products Boost market for secondary materials 	 <ul style="list-style-type: none"> Electrification and infrastructure for EVs Public transport Connect rail across EU Alternative fuels for aviation and maritime transport 	 <ul style="list-style-type: none"> Reduce land use for livestock Expand plant-based protein Restore land to create carbon sinks Cut water losses Shift to drought resistant species 	 <ul style="list-style-type: none"> Renovation and energy efficiency Clean energy for heating and cooling Climate resilient homes and infrastructure Cut water losses

L'environnement en Europe en 2025, rapport de l'Agence Européenne pour l'Environnement.

C'est tout bonnement irresponsable. Les conséquences de nos erreurs d'aujourd'hui incomberont en effet aux générations futures.

L'on devrait presque se réjouir que les États membres de l'Union se rendent à la conférence mondiale sur le climat au Brésil avec une version allégée de leurs engagements – c'est somme toute mieux que sans accord du tout.

Pourtant, il y a aussi des nouvelles positives, qui illustrent l'efficacité d'une politique environnementale commune. Les directives européennes sur la qualité de l'air ont permis de réduire considérablement les risques graves pour la population.

Les émissions de gaz à effet de serre ont été considérablement réduites dans les secteurs de l'approvisionnement énergétique, de l'industrie et du bâtiment, même s'il reste malheureusement un retard urgent à combler dans les domaines des transports et de l'agriculture. Les énergies renouvelables couvrent aujourd'hui 24 % de la consommation finale d'énergie à l'échelle européenne. Soit deux fois plus qu'en 2005, alors que la dépendance aux importations est en recul et que des emplois sont créés. Ce sont ainsi 6,7 millions d'emplois à temps plein qui ont été créés dans le secteur de la protection de l'environnement entre 2010 et 2022.

PROGRAMME PE AU CAMPUS

CONFÉRENCE SUR LA COMPÉTITIVITÉ DURABLE DE L'UNION EUROPÉENNE

UNIVERSITÉ DE PAVIE, 15 SEPTEMBRE 2025

Le lundi 15 septembre 2025, je me suis adressé à des étudiants internationaux à l'université de Pavie. Cette dernière organisait un programme international d'ateliers s'étalant sur une semaine intitulé: «Nouveaux scénarios de gestion: innovation, durabilité et numérisation». J'ai été invité à prendre la parole lors de la séance d'ouverture de l'événement et à prononcer l'un des discours liminaires. J'ai intitulé mon discours: «Une politique européenne pour des entreprises durables et compétitives et le rôle du Parlement européen».

Dans mon introduction, je suis revenu sur l'évolution du marché intérieur depuis que j'ai commencé à travailler sur ce dossier en 1999. Comme je l'ai dit dans mon intervention: «Des années plus tard, il reste beaucoup à faire. Je pense que le marché intérieur devrait créer des "conditions de concurrence équitables" fondées sur une harmonisation maximale de la législation. C'est pourquoi j'ai toujours proposé de transformer les directives en règlements, ce qui m'a valu le surnom d'"ardent défenseur du marché intérieur" de la part d'un journaliste. J'ai reçu peu de soutien de mes collègues, qui semblaient préférer une réglementation excessive de notre économie. L'Union européenne a le potentiel de jouer un rôle moteur dans une économie durable et compétitive. Mais la question est: "Sommes-nous en encore capables?"»

La compétitivité de l'Europe ne peut être comprise que dans un contexte mondial. Les États Unis continuent de jouer un rôle de premier plan dans le domaine de l'innovation et du capital-risque, favorisant des progrès technologiques rapides grâce à un secteur privé dynamique. L'avantage concurrentiel de la Chine, pour sa part, réside dans son immense taille

et son adoption rapide et soutenue par l'État de la technologie. L'Europe, quant à elle, doit faire avec les intérêts de 27 États membres, et la bureaucratie et la réglementation excessive retardent fréquemment l'innovation. Si des initiatives telles que le pacte vert poursuivent des objectifs environnementaux et sociaux importants, elles ne doivent pas empiéter sur la flexibilité et l'esprit d'entreprise. Si l'on veut parvenir à une croissance durable, il est indispensable de trouver un équilibre entre réglementation et innovation.

Le rapport Draghi de 2024 sur l'avenir de la compétitivité européenne nous offre peut-être une solution. Il appelle à un «changement radical» de l'approche économique de l'Europe et met en garde contre le fait que le modèle actuel menace la compétitivité à long terme. Il propose des mesures décisives pour remédier à la fragmentation du marché intérieur, accroître les investissements dans des secteurs cruciaux et simplifier les réglementations complexes. Le rapport souligne également l'importance de l'autonomie stratégique dans les domaines de l'énergie, de la technologie et de la défense (domaines dans lesquels l'Europe doit réduire sa dépendance à l'égard d'acteurs extérieurs). En outre, il considère la durabilité comme une opportunité plutôt que comme un obstacle: l'emploi et l'innovation devraient être stimulés par la transition vers une économie verte.

Pour que ces recommandations puissent être mises en œuvre, l'Europe devra changer de mentalité et passer de la gestion du déclin à la recherche proactive d'une nouvelle ère de croissance. Cet objectif devrait être atteint grâce à de gros efforts en matière de coordination des politiques et à un

plan d'investissement substantiel financé au niveau central afin de combler le fossé considérable avec les concurrents. Le Parlement européen, en tant que colégislateur, joue un rôle central dans cette transformation et veille à ce que la législation favorise à la fois la compétitivité et la durabilité. La nouvelle composition du Parlement, à la suite des élections de 2024, offre l'occasion de réorienter les priorités vers des politiques axées sur la croissance sans pour autant négliger les objectifs sociaux et environnementaux.

En fin de compte, le projet européen doit évoluer. Après des années de service au Parlement européen, il me paraît évident que la seule manière de parvenir à une Europe compétitive est de réformer les traités de l'Union et de donner naissance aux États-Unis d'Europe. L'Europe devrait investir davantage dans l'émotion et l'identité européennes par l'intermédiaire de la culture, du sport et de l'art pour que les Européens se sentent fiers d'être italiens, néerlandais, belges, etc., mais aussi «fiers d'être européens».

Antonius Manders

ALDE/PPE, Pays-Bas (1999-2014/2019-2024)



Antonius Manders discutant avec des étudiants à l'université de Pavie.

L'EUROPE, TAÏWAN ET LA COURSE MONDIALE À L'IA : RÉFLEXIONS À L'ISSUE D'UN SÉJOUR À TAICHUNG

UNIVERSITÉ CHINOISE D'OUTRE-MER ET UNIVERSITÉ NATIONALE D'ÉDUCATION DE CHANGHUA, 16-17 NOVEMBRE 2025

Ma récente visite à l'université chinoise d'outre-mer et à l'université normale nationale de Changhua a été pour moi une précieuse occasion de réfléchir à la place de l'Europe dans un monde transformé par les bouleversements numériques. Ma visite, qui s'articulait autour d'une conférence sur les origines et la raison d'être de l'Union européenne et l'impact de la révolution numérique, a suscité la curiosité des participants, qui ont fait montre d'une grande courtoisie et d'une ouverture remarquable aux perspectives mondiales.

La communauté universitaire taïwanaise, avec une mention spéciale pour le doyen Henk Vynckier, fait preuve d'un savant mélange de pragmatisme, d'innovation et de conscience démocratique. Ces caractéristiques sont de plus en plus importantes à l'heure où l'intelligence artificielle redéfinit la dynamique géopolitique.

Ma conférence, qui s'inscrivait dans le cadre du programme «PE au campus» de l'AAD, avait pour thème central la course mondiale actuelle à l'hégémonie dans le domaine de l'IA. Si une grande partie de l'attention du public se concentre sur les avancées technologiques, la question centrale n'est pas simplement de savoir quelle région développe les systèmes les plus avancés. Il s'agit plutôt de se demander quelles valeurs façonneront l'avenir de l'IA et comment les sociétés démocratiques pourront continuer à faire preuve de résilience face à une transformation sans précédent.

Aujourd'hui, le paysage de l'IA est dominé par trois approches majeures.

Les États-Unis défendent un modèle fondé sur le dynamisme du secteur privé. Grâce à des investissements extraordinaires, les États-Unis restent le premier moteur d'innovation au monde. Leur avantage comparatif réside dans leur écosystème entrepreneurial, leur capacité à se développer rapidement et la concentration de géants mondiaux de la technologie sur leur territoire. Cependant, toute médaille a son revers: les débats sur la propriété des données, la transparence algorithmique et la

responsabilité sociale sont souvent à la traîne par rapport au déploiement technologique.

La Chine, quant à elle, a élaboré une stratégie en matière d'IA qui s'appuie grandement sur l'orientation de l'État et la planification industrielle à long terme. Son modèle intègre des investissements publics massifs, des bases de données centralisées et un contrôle stratégique des technologies clés. L'IA est non seulement une priorité économique, mais aussi un outil de gouvernance et de pouvoir national. Si la capacité de mise en œuvre rapide de la Chine est indéniable, son approche suscite de profondes interrogations sur la vie privée, la surveillance et le rôle des citoyens à l'ère numérique.

L'Europe offre une troisième voie. L'ambition de l'Union européenne est de devenir le chef de file en matière de développement d'une IA digne de confiance et centrée sur l'humain, en veillant à ce que l'innovation serve la démocratie plutôt que de la compromettre. Avec le règlement sur l'IA, le premier cadre réglementaire global au monde, l'Union s'est positionnée comme une entité qui fixe les règles au niveau mondial. Son modèle donne la priorité à la sécurité, aux droits fondamentaux et à la responsabilité, tandis que de nouvelles initiatives telles que le règlement européen sur les puces, l'initiative sur les fabriques d'IA et le plan d'investissement numérique 2023-2030 visent à combler le déficit d'innovation. Le défi pour l'Europe consiste à concilier ces normes élevées avec la compétitivité dans un contexte d'évolution rapide, mais sa force réside dans le fait qu'elle offre une autre option éthique cohérente.

Où Taïwan se situe-t-elle dans cette mosaïque mondiale? Taïwan est un acteur essentiel, bien que parfois sous-estimé, de l'écosystème de l'IA. En tant que champion des semi-conducteurs, Taïwan est littéralement au cœur de l'infrastructure numérique mondiale. Elle combine des capacités de production de pointe avec une gouvernance démocratique, une importante sensibilisation à la cybersécurité et une compréhension approfondie des risques que posent

les modèles autoritaires de contrôle technologique.

La position stratégique de Taïwan lui donne à la fois la responsabilité et la possibilité de contribuer à faire en sorte que les fondements de l'IA mondiale (c.-à-d. les puces, le matériel et la sécurité des données) demeurent conformes aux valeurs démocratiques et aux principes d'ouverture.

Cette convergence de vues crée un terrain propice à la coopération entre l'Europe et Taïwan. Nous devons reconnaître que l'IA n'est pas simplement une question de concurrence technologique, mais également d'affrontement autour des modèles de société. L'Europe et Taïwan mettent l'accent sur l'éthique, la résilience et la défense des normes démocratiques. Et toutes deux comprennent que la compétitivité nécessite une collaboration dans les domaines de la recherche, du développement réglementaire, de la sécurité de la chaîne d'approvisionnement et des échanges universitaires.

Ma visite à Taichung a renforcé cette conviction. L'implication des étudiants et l'approche prospective de l'université ont mis en évidence que des partenariats plus approfondis pouvaient être envisagés dans des domaines tels que la gouvernance de l'IA, la recherche sur les semi-conducteurs, la cybersécurité et l'innovation numérique. Alors que l'Europe renforce sa stratégie numérique et que Taïwan continue de progresser en tant que leader technologique mondial, les possibilités d'action commune se multiplient.

La révolution numérique pourrait s'avérer aussi transformatrice que l'invention de l'imprimerie ou le taylorisme le furent autrefois. Mais l'orientation qu'elle prendra reste encore à définir. Les démocraties doivent la déterminer ensemble. L'Europe et Taïwan, deux communautés engagées en faveur de l'ouverture, de la connaissance et du progrès éthique, ont beaucoup à apporter à cet avenir commun.

Ana Collado Jimenez
PPE, Espagne (2023-2024)

RÉSEAU DES ANCIENS DÉPUTÉS

RÉUNION FP-AP À SAINT-MALO, LES 19 ET 20 SEPTEMBRE 2025

SAINT-MALO: DIPLOMATIE, COOPÉRATION ET ENGAGEMENT EUROPÉEN ENVERS L'OCÉAN

Protéger l'océan, c'est protéger la vie. C'est garantir la qualité de l'air que nous respirons, des aliments que nous consommons, du climat qui nous préserve et de l'équilibre écologique qui fait vivre notre planète. Dans un monde toujours plus interconnecté et vulnérable, prendre soin de l'océan n'est pas une option: c'est une obligation morale, scientifique et sociale. Dans ce contexte, la diplomatie parlementaire, exercée tant par des députés en fonction que par d'anciens parlementaires, peut contribuer de manière décisive à sa préservation.

Voilà qui pourrait résumer l'esprit des conclusions du colloque «L'Europe et la mer. Le rôle de la diplomatie parlementaire», organisé par la FP-AP à Saint-Malo, magnifique enclave bretonne. La rencontre a rassemblé d'anciens parlementaires des pays membres du Conseil de l'Europe, parmi lesquels les deux signataires du présent article, qui y ont assisté en tant que représentants de l'AAD.

Tout au long de la journée, des experts renommés ont pris la parole, comme Danis Bailly, professeur à l'université de Bretagne occidentale (Brest), et Luis Nadin de Carvalho, ancien secrétaire d'État et député au Parlement portugais. Il faut relever la participation de Catherine Chabaud, membre de notre association et figure emblématique de la défense des océans. Journaliste, navigatrice, membre de l'Académie de marine, vice-présidente de l'Institut français de la mer et présidente du Yacht club de France, Mme Chabaud a également été députée au Parlement européen de 2019 à 2023, où elle a activement travaillé sur des initiatives liées à l'économie bleue, à la conservation marine et à la gouvernance des océans.



Table ronde avec Catherine Chabaud, Denis Bailly, Luis Nadin de Carvalho, Lantz Kenneth et Jacques Remiller, animée par Jean Pierre Fourré.

“Protéger l'océan, c'est protéger la vie. C'est garantir la qualité de l'air que nous respirons, des aliments que nous consommons, du climat qui nous préserve et de l'équilibre écologique qui fait vivre notre planète. Dans un monde toujours plus interconnecté et vulnérable, prendre soin de l'océan n'est pas une option: c'est une obligation morale, scientifique et sociale.”

Dans ses travaux, elle préconise une vision intégrée et éthique de la relation entre l'être humain et les écosystèmes marins.

Elle défend également la diplomatie parlementaire avec ferveur, convaincue que la collaboration entre députés en fonction et anciens parlementaires de différents pays est une forme d'action politique qui jette des ponts, favorise le consensus et génère la prise d'engagements durables, ce qui prouve ainsi que les parlements, outre leur fonction législative et de contrôle, peuvent agir comme des plateformes de coopération mondiale au service du bien commun. Ces déclarations ont été partagées par toutes les personnes présentes à l'événement.

Au cours de celui-ci, la «déclaration de Saint-Malo: l'Europe et la mer», présentée par Jean-Pierre Fourré, vice-président de la FP-AP, et Jacques Remiller, ancien député à l'Assemblée nationale française, a été approuvée à l'unanimité. Le texte met en lumière l'importance de l'océan dans l'équilibre climatique, économique et écologique; sa contribution à l'identité, à la culture et au bien-être de nombreuses régions; et la valeur de la diplomatie parlementaire comme outil pour faire progresser les objectifs que l'Union s'est fixés dans ce domaine.

Il faut souligner que, pour restaurer la santé des mers, consolider l'économie bleue et renforcer la coopération internationale en matière de gouvernance océanique,

la Commission a lancé cette année le pacte européen pour l'océan, une stratégie ambitieuse qui intègre toutes les politiques de l'Union relatives à l'océan dans un unique cadre de référence. Ce pacte traite des principaux enjeux qui pèsent sur l'océan, notamment la restauration des écosystèmes marins, le soutien aux populations des zones côtières, en particulier sur les îles, et la promotion de la recherche et de la sécurité maritime.

La recherche est un outil clé pour comprendre, protéger et restaurer l'équilibre et la biodiversité des mers. C'est pourquoi la mission «Restaurer notre océan et notre milieu aquatique» a été lancée en 2021. Il s'agit de l'une des cinq missions d'Horizon Europe, le programme-cadre de l'Union pour la recherche et l'innovation (2021-2027). Les missions sont des réponses stratégiques aux grands défis, grâce à des objectifs ambitieux, clairs et mesurables. Cette mission en particulier a permis de récolter plus de 8 milliards d'euros et a donné lieu à plus d'un millier d'actions concrètes pour atteindre ses objectifs.

Dans cette perspective, il est clair que l'Union est déterminée à jouer un rôle de premier plan pour protéger l'océan et ses ressources, et qu'elle envisage de concrétiser une nouvelle loi pour l'océan, qui étaye juridiquement ces engagements pour la défense d'une ressource vitale; en effet, l'océan couvre plus de 70 % de la surface planétaire, produit plus de 50 % de l'oxygène que nous respirons, absorbe une grande partie du CO2 que nous émettons, régule le climat, préserve la biodiversité marine et génère de la nourriture, des emplois et des moyens de subsistance. En prendre soin n'est pas une option: c'est une nécessité.

Ceux qui comme nous ont assisté à cette rencontre enrichissante ont également été reçus par le maire de Saint-Malo, Gilles Lurton, et ont pu visiter l'usine marémotrice de l'estuaire de la Rance, l'une des régions du monde où l'amplitude des marées est la plus importante (13,50 mètres), qui produit une énergie propre, renouvelable et durable. Nous avons aussi visité le parc éolien marin de la baie de Saint-Brieuc, non loin du Cap Fréhel. Nous avons également profité d'une visite guidée du château de Dinan et de la ville de Matignon, où l'on nous a expliqué son lien historique avec le lieu de résidence du Premier ministre français et avec la principauté de Monaco. La visite s'est terminée par un concert et une dégustation de produits bretons près de la chapelle Saint-Germain.

La rencontre s'est démarquée non seulement par la qualité des interventions et la profondeur des débats, mais aussi par son excellente organisation et le climat de cordialité et de coopération qui régnait entre tous les participants, ce qui témoigne de leur engagement commun pour la protection de l'océan et l'avenir de la planète.

Teresa Riera Madurell
S&D, Espagne (2004-2014)



Participants au colloque « L'Europe et la mer. Le rôle de la diplomatie parlementaire », Saint-Malo 2025.

COOPÉRATION MAISON JEAN MONNET

MAISON JEAN MONNET, 16-18 OCTOBRE 2025

À LA MAISON JEAN MONNET, L'INSPIRATION DE MONNET PERDURE

Des membres renommés de l'AAD étaient présents :

vice-présidente Monica Baldi, ancien président du Parlement européen Enrique Barón Crespo, ancien haut représentant de l'UE et président du Parlement européen Josep Borrell, ancien premier vice-président du Parlement européen Othmar Karas, ancienne ministre des Affaires étrangères de l'Espagne Ana Palacio, président de l'UEF Domènec Ruiz Devesa. Étaient également présents la députée européenne Andrea Wechsler, le directeur général de la DG COMM du Parlement européen Christian Mangold, le chef de service de la Maison Jean Monnet Martí Grau Segú et l'ancien secrétaire général du Parlement européen et président du conseil académique du Centre Martens Klaus Welle.

Du 16 au 18 octobre 2025, la Maison Jean Monnet a accueilli la première assemblée générale du nouveau Comité d'action des États-Unis d'Europe. Ce comité, créé par Jean Monnet 70 ans plus tôt, a été relancé par plusieurs organisations pro-européennes au Parlement européen le 7 mai 2024. Le projet s'est concrétisé en septembre 2024 avec la déclaration de Ventotene.

Ce n'est pas la première fois que le Comité d'action est relancé. Après vingt années d'activité fructueuse, Jean Monnet a mis fin aux travaux du «premier» Comité d'action en 1975, peu de temps après la création du Conseil européen, dont il était l'instigateur, et après l'annonce des premières élections directes au Parlement européen, qu'il considérait comme le début d'une nouvelle génération de dirigeants politiques renforcée par la légitimité démocratique.

Jean Monnet, qui avait alors près de 90 ans, avait décidé de ne plus faire la navette entre son travail à Paris et son domicile à Houjarray, et de se concentrer sur ses mémoires. Plusieurs années après la mort de Jean Monnet en 1979, son proche collaborateur, Max Kohnstamm, a reformé le Comité d'action en lui fixant de nouveaux objectifs. Max Kohnstamm considérait le premier Comité d'action comme un instrument essentiel à chaque étape du processus au cours des deux décennies de son existence (rédaction des traités de Rome, ancrage des idéaux pro-européens dans les systèmes des partis politiques nationaux, résolution des impasses institutionnelles telles que la crise de la chaise vide et l'adhésion du Royaume-Uni). Pour le second Comité, il s'est concentré sur l'achèvement du marché unique et la création de la monnaie unique.

À la demande de ses partisans, la Maison Jean Monnet est devenue le lieu principal de cette troisième version du Comité: elle a servi à la fois de lieu pour sa première assemblée générale et de destinataire des documents et des commentaires issus des discussions. L'équipe de la Maison Jean Monnet s'est montrée à la hauteur de cette tâche en organisant un séminaire de travail informel sur l'histoire du Comité d'action le 11 février et en préparant des informations générales à l'intention des participants à la première assemblée générale d'octobre. Parmi ces participants figuraient Enrique Barón, Josep Borrell, Othmar Karas, Enrico Letta, Mario Monti, Ana Palacio, Andrea Wechsler et Klaus Welle. Christian Mangold, directeur général de la communication au Parlement européen, et Fernando Sampedro, secrétaire espagnol à l'Union européenne, ont ouvert

les discussions. Le programme comprenait une cérémonie commémorative à l'occasion du 70e anniversaire du Comité d'action, qui a attiré beaucoup de monde et au cours de laquelle j'ai eu le plaisir de présenter Gilles Grin, directeur de la Fondation Jean Monnet pour l'Europe, qui a donné une conférence sur l'histoire et le développement du Comité d'action de Jean Monnet.

À cette occasion, il semblait opportun de rappeler que l'un des premiers à mentionner l'objectif des États-Unis d'Europe était Victor Hugo dans son discours d'ouverture au Congrès international de la paix de Paris en 1849. Comme cette année marque également le 140e anniversaire de sa mort, la collection d'art du Parlement européen a prêté à la Maison Jean Monnet un buste de Victor Hugo, copie de l'original en marbre réalisé par Marius Mercier en 1889 pour le salon Victor Hugo au Palais du Luxembourg. Cette œuvre d'art a certainement donné une profondeur historique à une idée ambitieuse qui s'avère prometteuse !

Martí Grau Segú

Chef du Service Maison Jean Monnet et conservateur du site, direction générale de la communication, Parlement européen



Première réunion générale du nouveau Comité d'action des États-Unis d'Europe.
© Monica Baldi

LE TROISIÈME COMITÉ D'ACTION: DES MESURES CONCRÈTES POUR UN RENOUVELLEMENT FÉDÉRAL

Dans un monde en mutation – où les alliances traditionnelles sont sous pression, les puissances émergentes transforment l'ordre mondial et les enjeux de la technologie, de la démographie, de l'écologie et de la défense appellent une action décisive – l'Union ne peut se permettre de prendre des demi-mesures. La déclaration adoptée le 18 octobre 2025 à la Maison Jean Monnet, ce lieu d'exception, par le Comité d'action reconstitué pour les États-Unis d'Europe définit un programme politique clair pour garantir une Europe véritablement souveraine et démocratique.

Le document présente trois objectifs qui doivent être poursuivis simultanément: 1) la mise en œuvre intégrale des rapports Letta et Draghi; 2) la mise en place d'une défense européenne commune ayant une portée significative; et 3) la refonte de la prise de décision. J'examinerai successivement chacun de ces objectifs avant d'indiquer brièvement leurs points de convergence.

1. Parachever le marché unique et renforcer la compétitivité

L'une des pierres angulaires de la déclaration est l'appel à la mise en œuvre intégrale des rapports Letta et Draghi en tant qu'instruments essentiels pour parachever le marché unique et renforcer la souveraineté économique et technologique de l'Europe. Le Comité d'action demande instamment à la Commission européenne d'atteindre cet objectif d'ici à 2028, ces rapports ne devant pas être considérés comme des documents consultatifs, mais comme des feuilles de route de réforme contraignantes. Ce faisant, l'Union peut faire de l'amélioration de sa productivité et de sa compétitivité l'épine dorsale de l'économie sociale de marché et de la puissance géopolitique. Cela exige également d'adopter une proposition plus ambitieuse pour le cadre financier pluriannuel (CFP) 2028-2034.

2. Mettre en place une défense européenne commune

Mario Draghi reconnaît lui-même que, pour devenir un acteur géopolitique, la puissance économique ne suffit pas. Ainsi, la déclaration invite explicitement les États membres, agissant par l'intermédiaire du Conseil européen, à «mettre en place une défense européenne commune, comme le prévoit l'article 42» du traité sur l'Union européenne, et note que cet objectif peut également être atteint au moyen de la coopération structurée permanente (CSP). Elle devrait inclure la mise en commun et le partage des capacités de défense; une planification et des acquisitions conjointes; et une architecture permanente de coordination de la défense au niveau de l'Union.

3. Réformer la prise de décision

Le troisième axe de la déclaration concerne la réforme institutionnelle, en particulier l'abolition de l'unanimité dans des domaines d'action clés: la politique étrangère, de sécurité et de défense, la fiscalité et le CFP, ainsi que leur passage à la procédure législative ordinaire, y compris en ce qui concerne la réforme des traités et l'élargissement. Parallèlement, le Parlement est invité à subordonner son soutien en faveur des futurs budgets annuels et du nouveau CFP au suivi par le Conseil européen de la proposition de novembre 2023 visant à réformer les traités. Il est également suggéré de convoquer une assemblée interparlementaire pour faire avancer ces propositions.

Dans l'ensemble, la feuille de route proposée constitue une impulsion audacieuse mais pratique en faveur de la fédéralisation, qui passe par l'exploitation des pouvoirs et prérogatives du Parlement en tant qu'autorité budgétaire, le seul outil permettant de faire pression sur les États membres.

Enfin, le nouveau comité d'action appelle à «la création d'une coalition pro-européenne transpartisane et interinstitutionnelle renouvelée, englobant les États membres les plus engagés au sein du Conseil européen, la majorité pro-européenne au sein du Parlement européen et des parlements nationaux, la Commission européenne, les institutions régionales et locales, au-delà des inerties particulières de chaque institution, et la société civile organisée», afin de mobiliser et soutenir ces demandes en faveur d'une Union plus souveraine et plus démocratique.

La mission est claire: rassembler la volonté politique, les acteurs institutionnels et la société civile pro-européenne pour faire de l'avancée fédérale une réalité. Cette tâche relève désormais d'une réalisation collective.

Domènec Ruiz Devesa

S&D, Espagne (2019-2024)

Président de l'Union des fédéralistes européens



Participants au Comité d'action pour les États-Unis d'Europe. © Monica Baldi



Europe, reste vigilante et renforce-toi

par **Hans-Gert Pöttering**, publié par Herder



L'hiver arrive, et peut-être redoutez-vous l'obscurité. Peut-être aussi n'avez-vous pas encore lu le récent ouvrage collectif, coordonné par Hans-Gert Pöttering, *Europa, bleibe wachsam und werde stark* (Europe, reste vigilante et renforce-toi). C'est pourtant le livre qu'il vous faut.

Choisissez un fauteuil confortable, avec une bouteille ou une théière bien pleine à portée de main, car une fois entamée, cette lecture est difficile à interrompre et vous plongera dans des abîmes de réflexion. Dans ces 464 pages, vous retrouverez les contributions de personnalités bien connues qui partagent l'engagement de Hans-Gert Pöttering.

L'ouvrage s'ouvre sur une préface de Friedrich Merz. Il rappelle l'engagement personnel de l'auteur, en paroles et en actes, pour la paix et la réconciliation, qui marque tout son parcours; citons, à cet égard, la création de la Maison de l'histoire européenne à Bruxelles. La démocratie et l'ordre libéral doivent demeurer notre fil conducteur à tous et le but de notre combat inlassable et résolu contre les pouvoirs autoritaires à l'étranger, ou même au sein de l'Union européenne. Nous le constatons, la guerre en Ukraine n'est pas le seul élément à devoir nous inquiéter. Il nous faut prendre à bras-le-corps les problèmes du moment, jour après jour.

Hans-Gert Pöttering est né quelques jours après la fin de la Seconde Guerre mondiale, à Nierdesachsen, en Allemagne. Il a fêté cette année son 80e anniversaire.

Son livre témoigne du parcours d'un homme et d'un responsable politique qui a inlassablement défendu la démocratie et la liberté dans une Europe unie, au moment présent et dans l'avenir.

Il revient sur les dures leçons du passé, qui font connaître à chacun d'entre nous son devoir d'œuvrer pour la paix dans le monde. Hans-Gert Pöttering s'adresse notamment, dans cet exposé de ses réflexions et de ses idées, à sa famille: «Mes fils, Johannes et Benedict, sont les ponts qui relient l'histoire et l'avenir!». Là réside l'une des grandes forces de ce livre. Il nous met en garde, mais il témoigne également de la force que nous confèrent le sens des responsabilités, l'humanité, le sentiment d'appartenance, l'intelligence et l'humilité. Dès lors, pour que l'Union continue à pouvoir agir, il est fondamental que nous nous efforcions de former des majorités y compris en vue de décisions législatives au sein du Conseil de l'Union européenne. Vous le voyez, nous sommes tous concernés, de même que toutes les institutions européennes. Aucun de nous ne peut se soustraire à cette responsabilité.

Il est une chose que nous ne devons jamais oublier et jamais négliger: l'unité européenne est une affaire de raison et une affaire de cœur. Il serait funeste de revenir à une politique européenne guidée par les seuls intérêts nationaux, et la simple coopération ne saurait non plus suffire. Faisons donc de la Commission européenne un pilier solide en matière exécutive, législative et judiciaire. Nous devons également apporter toute notre attention à la Cour européenne de justice et à sa compétence spécifique d'examiner les infractions présumées au principe de solidarité. Le combat pour la justice ne souffre aucune trêve.

En histoire, rien n'est inéluctable. Notre détermination commune d'unifier l'Europe sur les principes du droit public et du droit international reste déterminante. L'unité est un atout précieux, qu'il convient en toutes circonstances de préserver et de conforter.

L'Europe doit donc – à l'instar de ses habitants – continuer, aujourd'hui et à l'avenir, de faire ses preuves.

Le livre rappelle notre responsabilité à l'égard d'une coexistence heureuse, libérée de la peur, et décrit ainsi une «culture mémorielle», qui traite des heures lumineuses comme des heures sombres de notre passé. Et ce avec son dynamisme, sa pluralité et à partir de la conviction optimiste que la récompense de tous les efforts consentis pour renforcer la paix et une coexistence réconciliée sera un monde où il fait bon vivre. Comme l'écrit Hans-Gert Pöttering, «sur notre Terre, il n'y a plus de monde extérieur».

Si nous espérions que le nombre d'événements tragiques venus de l'extérieur, comme il s'en est produit ces dernières années et comme il s'en produit encore de nos jours, irait en diminuant, nous nous trompons. Les réflexions auxquelles Hans-Gert Pöttering nous invite méritent donc toute notre attention.

Nous semons, nous cultivons et nous récoltons. Sur la voie d'une résilience aujourd'hui nécessaire, nous avons beaucoup à apprendre de l'ouvrage de Hans-Gert Pöttering et de ses coauteurs.

Le livre est divisé en six chapitres. La préface a été rédigée par Friedrich Merz et l'introduction par Hans-Gert Pöttering. L'enchaînement des exposés tient le lecteur en haleine.

Je le répète, prenez le temps de lire cet ouvrage stimulant. C'est le livre qu'il vous faut! Il donne du courage.

Brigitte Langenhagen
PPE, Allemagne (1990-2004)

ACTIVITÉS - RÉSERVEZ LA DATE

25-27
MARS 2026

Visite de l'AAD à Chypre

À l'occasion de la présidence chypriote du Conseil de l'Union européenne, une délégation de l'AAD se rendra à Chypre du 25 au 27 mars. Les dates sont encore à confirmer. Les inscriptions ouvriront en janvier 2026.

1-5
JUIN 2026

Exposition pour le 25e anniversaire de l'AAD

Du 1er au 5 juin, l'exposition célébrant le 25e anniversaire de notre association se tiendra au Parlement européen. La cérémonie d'ouverture aura lieu le 2 juin à 16h00.

2
JUIN 2026

Service commémoratif annuel, cocktail et dîner-débat

Le 2 juin, de 17h45 à 18h15, les députés européens actuels et anciens rendront hommage à leurs collègues décédés en 2025-2026 dans l'hémicycle du Parlement européen (Bruxelles). Un dîner-débat aura lieu de 19h30 à 21h30, précédé d'un cocktail de 18h30 à 19h30.

3
JUIN 2026

Assemblée générale annuelle et déjeuner annuel

L'Assemblée générale annuelle se tiendra de 9h00 à 13h00 au Parlement européen à Bruxelles, et débutera par une session spéciale consacrée au 25e anniversaire de l'AAD. À la fin, un déjeuner annuel sera offert aux membres de l'AAD.

21-23
OCTOBRE 2026

Visite de l'AAD en Irlande

À l'occasion de la présidence irlandaise du Conseil de l'Union européenne, une délégation de l'AAD se rendra en Irlande du 21 au 23 octobre. Les dates sont encore à confirmer.

ACTUALITÉS DES MEMBRES DE L'AAD

Rua Professor Doutor Manuel Lopes Porto

La carrière universitaire, professionnelle et civique de Manuel Lopes Porto, membre du comité de direction de l'Association des anciens députés du Parlement européen, a été honorée par le fait qu'une rue de Coimbra, au Portugal, a été baptisée en son nom. L'initiative a été prise par la Coimbra Business School | ISCAC, et la rue nouvellement baptisée est directement liée à l'institution, dont il est membre du conseil stratégique.

Catherine Chabaud nommée ministre des Affaires maritimes et de la Pêche

Catherine Chabaud, membre de l'AAD, a été nommée ministre déléguée chargée des Affaires maritimes et de la Pêche (France) en octobre 2025, une reconnaissance qui souligne son engagement de longue date en faveur des questions maritimes.



© Manuel Porto



© Teresa Riera

AAD AU TRAVAIL

MEMBRES DU CONSEIL D'ADMINISTRATION



Klaus
HÄNSCH



Monica
BALDI



Jean-Pierre
AUDY



Teresa RIERA
MADURELL



Edit
HERCZOG



Michael
HINDLEY



Edward
McMILLAN-
SCOTT



Manuel
PORTO



Godelieve
QUISTHOUDT-
ROWOHL



Paul RÜBIG



Marc ANGEL
*Questeur
responsable
des relations
avec l'AAD*



Fabienne
KELLER
*Questeure
responsable
des relations
avec l'AAD*

BUREAU DE L'AAD

Président: **Klaus HÄNSCH**

Vice-Présidente: **Monica BALDI**

Trésorier: **Jean-Pierre AUDY**

Secrétaire: **Teresa RIERA MADURELL**

LISTE DES RESPONSABILITÉS DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Comité de rédaction du Bulletin de l'AAD: Mme Baldi (présidente), M Audy, M McMillan-Scott, Mme Riera Madurell et M Rübig.

PE au Campus: M Hindley (président), M Porto et Mme Quisthoudt-Rowohl.

Rélations avec la commission des budgets, DG Finance: M Audy et Mme Herczog.

Rélations avec l'administration belge: Mme Herczog.

Dîner Débat: Mme Baldi.

Délégués au Bureau de l'Association européenne des anciens membres (FP-AP): M Audy et Mme Riera Madurell. Si nécessaire, les membres seront remplacés par Mme Quisthoudt-Rowohl.

Communication de l'AAD: Mme Baldi (présidente) et M Hindley.

Délégués à l'Assemblée générale annuelle, séminaires et colloques de l'FP-AP: M Audy, Mme Riera Madurell et Mme Quisthoudt-Rowohl.

Outre les délégués AAD ou leurs suppléants et en accord avec le FP-AP, d'autres membres du Conseil d'administration de l'AAD peuvent participer aux séminaires ou colloques annuels à leurs frais.

Rélations avec les associations d'anciens membres hors Europe:

Mme Quisthoudt-Rowohl (présidente), M Audy, Mme Baldi et membre de l'AAD à titre consultatif Isabella De Martini.

Archives: Mme Herczog.

Séminaire annuel et relations avec les groupes de réflexion, les instituts politiques et les fondations: Mme Riera Madurell (présidente), Mme Baldi, Mme Quisthoudt-Rowohl et M Rübig.

Groupe de travail sur le soutien à la démocratie et l'observation des élections: M McMillan-Scott (président), M Hindley et Mme Quisthoudt-Rowohl.

Rélations avec la Maison de l'histoire européenne: Mme Herczog et M Hindley.

Rélations avec l'Institut universitaire européen (IUE): Mme Baldi.

Recrutement de l'AAD: M. Audy, Mme Riera Madurell et membre de l'AAD à titre consultatif Michel-Angel Scarbonchi.

IN MEMORIAM



Reinhold BOCKLET

☞ 23 août 2025

PPE, Allemagne (1979-1993)

Il a été député allemand au Parlement européen. Au niveau national, M. Bocklet a représenté la Christlich-Soziale Union in Bayern e.V.



Barry H. SEAL

☞ 17 Septembre 2025

PSE, Royaume-Uni (1979-1999)

Il a été député britannique au Parlement européen. Au niveau national, M. Seal représentait le Labour Party.



Petra KAMMEREVERT

☞ 18 Octobre 2025

S&D, Allemagne (2009-2024)

Elle a été députée allemande au Parlement européen. Au niveau national, Mme Petra Kammerevert a représenté le Sozialdemokratische Partei Deutschlands.



Caroline JACKSON

☞ 20 Octobre 2025

DE/PPE, Royaume-Uni (1984-1992, 1992-2009)

Elle a été députée britannique au Parlement européen. Au niveau national, Mme Jackson représentait le Conservative and Unionist Party.



Francisco Pinto BALSEMÃO

☞ 21 Octobre 2025

LDR, Portugal (1986-1986)

Il a été député portugais au Parlement européen. Au niveau national, M. Balsemão a représenté le Partido Social Democrata.

IN MEMORIAM



Rafael CALVO ORTEGA

✝ 28 Octobre 2025

NA/LDR, Espagne (1987-1989, 1989-1994)

Il a été député espagnol au Parlement européen. Au niveau national, M. Calvo Ortega a représenté le Centro Democrático y Social.



John Leslie MARSHALL

✝ 3 Novembre 2025

DE, Royaume-Uni (1979-1989)

Il a été député britannique au Parlement européen. Au niveau national, M. Marshall représentait le Conservative and Unionist Party.



Claudio AZZOLINI

✝ 20 Novembre 2025

FE/UPE/PPE, Italie (1994-1995, 1995-1998, 1998-1999)

Il a été député italien au Parlement européen. Au niveau national, M. Azzolini a représenté Forza Italia.



Esko SEPPÄNEN

✝ 6 Décembre 2025

GUE/NGL, Finlande (1986-2009)

Il a été député finlandais au Parlement européen. Au niveau national, M. Seppänen a représenté le Vasemmistoliitto.



Patrick Mark COONEY

✝ 6 Décembre 2025

PPE, Irlande (1989-1994)

Il a été député irlandais au Parlement européen. Au niveau national, M. Cooney représentait le Fine Gael Party.

OPTIONS POUR LE SYSTÈME MONÉTAIRE MONDIAL



*Statue de la déesse Europe dans la rue Wiertz à Bruxelles. © European Union 2016
- Source : EP*

UNE MONNAIE MONDIALE ?

Ce Focus propose de réfléchir sur le sujet de la monnaie ; cet instrument aussi fascinant que mortifère pour les gouvernants et les peuples.

Historiquement, l'Europe, par son ancienneté, la proximité et la rivalité d'États puissants, a probablement été un espace où les guerres civiles monétaires ont été les plus dévastatrices.

Conséquences des incuries, incompetence ou folies de leurs souverains, la monnaie ne ment jamais et renvoi toujours aux peuples la réalité que les politiciens voudraient leur cacher.

Le peuple allemand n'oubliera jamais l'enchaînement des réalités après la défaite de la première guerre mondiale : lourdes réparations à payer aux vainqueurs, impression massive de monnaie pour assurer les paiements et, donc, une hyperinflation et, donc, une instabilité économique et politique chronique dans les années 1920, qui culmina avec la Grande Dépression de 1929. Cette période tumultueuse créa un terrain fertile pour l'ascension d'Adolf Hitler et du parti nazi. Le mark allemand perdit toute

valeur : un dollar américain valait 4,2 billions de marks en novembre 1923. Cette crise monétaire ruina la classe moyenne et érôda la confiance dans les institutions démocratiques.

En France, comment ne pas citer la mésaventure des assignats, ces titres d'emprunt émis par le Trésor public français après la révolution en 1789, et dont la valeur était gagée par assignation (d'où le nom « assignats ») sur les biens confisqués à l'Église par les révolutionnaires pour financer leur faillite. Les assignats deviennent une monnaie de circulation et d'échange en 1791 et les assemblées révolutionnaires multiplient les émissions, qui entraînent une forte inflation. Le cours légal des assignats est supprimé en mai 1797.

Allemagne, France, États-Unis, Royaume-Uni, Russie, Mexique, Argentine, etc... la liste est longue des États et de leur peuple qui ont souffert d'une crise monétaire grave généralement à chaque époque où une évolution significative se produit: découverte du Nouveau-Monde en 1490, machine à vapeur au XVIII^{ème}, électricité au XIX^{ème}.



Assignat. © Nadia Desré / Adobe Stock

Dans ce contexte, l'Euro est une formidable réussite des peuples européens qui ont eu la sagesse d'unir ce qui les divise de la même façon qu'avec le charbon et l'acier, au lieu de fabriquer des armes, ils ont construit un immense marché commun.

En unissant leurs monnaies, ils ont créé de la confiance et la seconde monnaie mondiale.

La part de l'euro dans l'utilisation internationale des monnaies est d'environ 19 %, derrière le dollar, prépondérant, mais en baisse. Ce niveau est stable depuis dix ans mais contraste avec le déclin de la part de la zone euro dans le PIB mondial.



"(...) l'Euro est une formidable réussite des peuples européens qui ont eu la sagesse d'unir ce qui les divise de la même façon qu'avec le charbon et l'acier, au lieu de fabriquer des armes, ils ont construit un immense marché commun."

Billets de deux millions de marks. © Claudio Diviza / Adobe Stock

“Les mutations qui sont devant nous sont immenses : enjeux climatique, géopolitiques, surendettement des États, vieillissement des personnes, intelligence artificielle, essoufflement des démocraties, L'évolution majeure est le développement des monnaies privées, cryptomonnaies, stablecoins etc...”

Dans le 23^{ème} rapport sur le rôle international de l'euro, la Banque centrale européenne (BCE) fait état d'une stabilité du rôle international de l'euro en 2023 par rapport à 2022. Les crises et l'instabilité géopolitique n'ont pas affecté la monnaie unique qui conforte sa deuxième place dans la hiérarchie mondiale des monnaies.

Et l'avenir ?

Les mutations qui sont devant nous sont immenses : enjeux climatique, géopolitiques, surendettement des États, vieillissement des personnes, intelligence artificielle, essoufflement des démocraties,

L'évolution majeure est le développement des monnaies privées, cryptomonnaies, stablecoins etc...

Certains États dans le monde commencent à interdire les cryptomonnaies ; d'autres les autorisent, d'autres les réglementent (comme au sein de l'Union européenne).



Pièce conceptuelle de 1 euro, novembre 1995. © Communautés européennes 1995

Derrière tout cela, selon les acteurs, il y a pêle-mêle la volonté de servir les citoyens et les acteurs économiques (entreprises, épargnants, consommateurs), développer le commerce mais, également, faciliter la corruption, éviter la dépendance au dollar américain ou contourner les sanctions économiques et financières internationales, financer les dictatures en contribuant à déstabiliser les démocraties sincères et naïves, etc...

Dans ce contexte, le projet d'euro numérique porté par la Banque centrale européenne paraît tellement timide, lent, voire dépassé : phase préparatoire de novembre 2023 à octobre 2025 et, si les bases juridiques sont votées, l'euro numérique pourrait être émis en 2029.

Sur le plan monétaire, le XIX^{ème} siècle a été dominé par la Livre sterling, le XX^{ème} siècle par le Dollar américain.

Qui dominera le XXI^{ème} siècle ?

Est-ce que la prochaine crise mondiale ne serait pas monétaire ?

Espérons qu'une monnaie mondiale supranationale, basée sur le PIB mondial, soit étudiée et voit le jour ; par exemple sur la base de l'expérience locale conduite au sein de la zone euro.

Jean-Pierre Audy
PPE, France (2005-2014)

“Sur le plan monétaire, le XIX^{ème} siècle a été dominé par la Livre sterling, le XX^{ème} siècle par le Dollar américain. Qui dominera le XXI^{ème} siècle ?”

LA FINANCE NUMÉRIQUE ET L'AVENIR DU SYSTÈME MONÉTAIRE INTERNATIONAL

Le système monétaire international a toujours évolué sous l'effet des changements de puissance économique, des avancées technologiques et de la stabilité politique. Pourtant, sa caractéristique principale - sa grande inertie - persiste. Un demi-siècle après Bretton Woods, le dollar américain demeure la pierre angulaire du commerce, des finances et des réserves dans le monde.

La position dominante du dollar dans le monde repose sur la confiance accordée à son rôle de réserve de valeur à l'échelle mondiale. Des déficits budgétaires persistants risquent de saper cette base, car l'incertitude qui entoure la soutenabilité de la dette peut déclencher des pressions inflationnistes et dévaluationnistes affaiblissant l'ancrage nominal du dollar. Pourtant, aucune autre monnaie ne propose un mélange comparable de liquidité, de sécurité et de crédibilité institutionnelle. Si la tokenisation pourrait renforcer la position du dollar à court terme, au fil du temps, l'innovation numérique, la situation budgétaire des États-Unis et

l'émergence de nouvelles puissances mondiales pourraient bien précipiter son déclin.

Les sections qui suivent proposent un aperçu concis de la façon dont l'interaction entre ces forces - innovation technologique, dynamique budgétaire et réalignements géopolitiques - pourrait remodeler la configuration et la stabilité du système monétaire international.

1. La prééminence tenace du dollar

La position centrale du dollar tient à la profondeur des marchés des titres du Trésor, à la crédibilité des institutions et à la portée internationale des systèmes financiers et de paiement américains. Ces atouts génèrent de puissants effets de réseau: plus le dollar est utilisé, plus il est avantageux de continuer à le faire. Le système fonctionne donc comme un équilibre qui se renforce de lui-même, dans lequel dévier de l'étalon dollar entraîne des coûts croissants. Cependant, ces forces centripètes sont de plus en plus confrontées à des pressions centrifuges liées

à l'aggravation des déséquilibres budgétaires américains et aux risques d'inflation qui en découlent.

2. Les stablecoins

Les stablecoins libellés en dollars étendent l'influence du dollar dans la finance numérique et stimulent la demande de titres du Trésor américain, puisque les émetteurs conservent des actifs à court terme et de qualité comme réserves. Ce mécanisme consolide le rôle du dollar comme moyen d'échange et comme réserve de valeur. La loi Genius, premier dispositif juridique global américain pour les stablecoins, semble conçue pour renforcer la suprématie du dollar et diminuer les coûts de financement de la dette des États-Unis à court terme. Toutefois, dans un contexte de déséquilibres budgétaires, elle pourrait accroître les risques systémiques sur le long terme. En revanche, les stablecoins libellés en euros n'occupent qu'une part marginale du marché, principalement en raison de la fragmentation des marchés des obligations d'État dans la zone euro.

3. Les monnaies numériques des banques centrales

De nombreux pays développent des monnaies numériques de banque centrale (MNBC): des monnaies publiques sécurisées et interopérables conçues pour coexister avec les cryptomonnaies privées. Dans la zone euro, les projets pilotes de l'Eurosystème (Pontes, Appia) testent le règlement des actifs tokenisés en monnaie de banque centrale. La mise en place d'un euro numérique de détail pourrait contribuer à protéger la souveraineté monétaire. Même si les MNBC ne supplanteront pas le dollar de sitôt, elles pourraient servir de référence aux systèmes de paiement régionaux et réduire la dépendance à l'égard d'une seule monnaie de réserve.



Conférence monétaire et financière des Nations Unies, juillet 1944. © UN Photo

4. Les arguments en faveur de la multipolarité

Une transition progressive vers un système monétaire multipolaire refléterait plus fidèlement les dynamiques géopolitiques en cours. Dans ce type de configuration, plusieurs devises de réserve – le dollar, l'euro, le renminbi et autres – pourraient coexister, ce qui améliorerait la résilience du système et limiterait le «privilege exorbitant» dont bénéficie un émetteur unique.

Néanmoins, la multipolarité présente également des risques: une volatilité plus marquée des taux de change, une demande accrue de coordination des politiques et un risque de fragmentation financière si les écosystèmes numériques restent cloisonnés. Pour éviter ces effets, une coopération internationale soutenue serait probablement nécessaire.

L'importance de l'euro au sein d'un système monétaire multipolaire dépendra de l'aptitude de l'Union européenne à s'adapter aux évolutions de la dynamique géopolitique et à accélérer la modernisation financière. Tirer parti de la tokenisation pour limiter la fragmentation du marché - grâce à la création de l'euro numérique, aux MNBC interbancaires et aux infrastructures associées - pourrait consolider la capacité monétaire européenne. La mise en place d'un marché unifié et liquide d'euro-obligations - un actif sûr et crédible au niveau international - est également essentielle pour offrir l'ampleur et la profondeur nécessaires au renforcement du rôle mondial de l'euro dans un contexte d'excédents d'épargne. Ces réformes ne produiront leur plein effet que si elles reposent sur un cadre budgétaire crédible



Le symbole de l'euro devant les bureaux de la Banque centrale européenne.
© ilolab / Adobe Stock

qui établit un équilibre entre le besoin de stabilisation économique à court terme et l'objectif de la viabilité budgétaire à long terme. Des politiques favorisant l'innovation et une croissance économique durable rendraient cet équilibre réalisable.

5. Les monnaies numériques privées

Les monnaies numériques privées pourraient représenter un défi majeur pour les responsables politiques. Les écosystèmes blockchain, tels que les plateformes DeFi et le stablecoin PYUSD de PayPal, disposent déjà de leurs propres instruments d'échange et de règlement. Les écosystèmes privés peuvent se développer et gagner en influence, surtout si les pressions budgétaires et la perte de confiance dans le leadership américain diminuent l'attrait du dollar et qu'aucune alternative souveraine crédible n'émerge.

En cas d'adoption massive des monnaies numériques privées, les autorités pourraient perdre leur

maîtrise de l'émission monétaire et de la transmission des politiques publiques. La confiance dans la monnaie numérique dépend toujours de la fiabilité et de la sécurité de ses protocoles, c'est-à-dire les règles algorithmiques qui encadrent l'émission, le règlement et la gouvernance. Dans ce type de système, la confiance que la monnaie fiat tire de la discipline budgétaire, de la crédibilité de la banque centrale et de l'état de droit serait remplacée par la confiance dans la sécurité et la transparence des protocoles numériques. Une telle évolution représenterait certes un risque majeur pour la souveraineté monétaire des États, mais elle demeure éloignée pour l'heure, compte tenu des insuffisances technologiques du développement de protocoles à la fois dignes de confiance et performants pour supporter des paiements numériques fiables, rapides et évolutifs.

Leonardo Melosi

Professeur en sciences économiques à l'Institut Universitaire Européen

LES OPTIONS QUI S'OFFRENT AU SYSTÈME MONÉTAIRE INTERNATIONAL

Nos économies ne sont ni fonctionnelles ni dynamiques sans échanges ni transactions monétaires.

Le commerce international entre pays et blocs commerciaux ne peut fonctionner sans un système monétaire concerté. Ce système est tributaire de l'argent, des systèmes de paiement convenus et, point crucial, de la confiance du public. Depuis les accords de Bretton Woods, en 1944, jusqu'à la création du FMI et de la Banque mondiale, on a tenté, lentement mais avec détermination, au niveau international, d'améliorer les conditions monétaires. Ces quinze dernières années ont été tout particulièrement marquées par une tendance sans précédent à la normalisation du système monétaire international.

Il y a cependant lieu de se demander si les institutions internationales que nous avons créées depuis la fin de la Seconde Guerre mondiale sont toujours adaptées à leur finalité dans un nouvel ordre mondial qui, semble-t-il, passe d'un système fondé sur des règles à un système fondé sur le pouvoir. Le système monétaire multilatéral étant sous pression, la fragmentation augmente et les risques se multiplient inévitablement au sein de l'économie internationale.

De grandes questions se posent également quant aux instruments traditionnels à la disposition des banques centrales. L'émergence des stablecoins, des cryptomonnaies et de la monnaie numérique, ainsi que la nouvelle technologie sur laquelle repose cette évolution, remet aussi en cause la capacité des banques centrales à influencer sur le rôle traditionnel du système monétaire, qui consiste à intervenir au niveau des politiques d'escompte et de la stabilité financière. Et dans ce nouvel ordre mondial multipolaire, ce rôle traditionnel consistant à respecter

l'indépendance des banques centrales sera-t-il protégé ?

Les banques centrales sont au cœur du système monétaire. La confiance des citoyens à l'égard de l'argent et du système repose fondamentalement sur la confiance envers la capacité des banques centrales à émettre de la monnaie et à accomplir leur mission de stabilité des prix et de stabilité financière.

Les événements qui ont mené à la crise financière mondiale il y a plus de dix ans ont révélé à quel point le système financier était interconnecté. Des progrès importants ont été accomplis depuis 2009: l'union bancaire, ici, dans l'Union européenne, dans laquelle de nouvelles institutions telles que le MSU et le CRU sont chargées de mettre en place une surveillance et une résolution bancaires communes; l'amélioration de la coordination internationale, dans le cadre de laquelle des organisations telles que l'OICV sont chargées de normaliser le secteur des valeurs mobilières à l'échelle mondiale; les accords en matière de fonds propres dans le cadre de l'accord de Bâle, bien que nous assistions ici à une augmentation des dissensions, en particulier ces douze derniers mois.

Et si les banques centrales et les organisations internationales de normalisation jouent un rôle essentiel dans le système monétaire, la plupart des services de paiement et des services aux clients sont aux mains de banques commerciales et d'autres fournisseurs privés de services de paiement. Les entreprises qui exercent leurs activités au sein de ce système doivent être tenues de rendre des comptes en ce qui concerne les obligations concertées qui incombent aux pouvoirs publics en termes de réglementation et de surveillance. Bien entendu, certaines entreprises échouent parfois (et nous ne pouvons jamais être sûrs à cent pour cent des entreprises des services financiers); l'important cependant est que cet échec ne crée pas de problème systémique pour le marché dans son ensemble. Pour les régulateurs, l'enjeu consiste à réglementer d'une manière qui favorise la concurrence et les choix, contribue à l'innovation et protège les consommateurs.

Les technologies décentralisées et l'évolution des alliances géopolitiques mettent aujourd'hui à rude épreuve les éléments sur lesquels la confiance à l'égard des



Brian Hayes lors du dialogue monétaire avec le président de la Banque centrale européenne, Mario Draghi, en septembre 2017. © European Union 2017 - Source : EP



© Who is Danny / Adobe Stock

banques centrales reposait autrefois. Soumis à des changements technologiques rapides, le système financier devrait lui aussi évoluer à mesure que changent les structures de l'économie et de la société.

La tokenisation des actifs financiers est une innovation technologique qui prend actuellement de l'ampleur. Cette technologie fait miroiter une infrastructure des marchés financiers potentiellement plus sûre, plus efficace et plus transparente pour le transfert d'actifs en temps réel.

Les banques centrales examinent aujourd'hui comment utiliser cette technologie, plus connue sous le nom de «monnaie numérique de banque centrale de gros» (MNBC de gros), à des fins de règlement au sein du système financier. L'évolution technologique affecte aussi les paiements de détail réalisés par les particuliers et par les entreprises. À l'instar d'autres banques centrales internationales, la BCE avance la date d'émission de l'euro numérique au sein du système de la zone euro et bien que ce projet progresse rapidement, ce n'est que récemment qu'il a bénéficié du soutien des

ministres européens des finances.

L'un des arguments de poids en faveur des MNBC de gros est que les banques centrales pourraient ainsi reprendre le contrôle sur les stablecoins privés, ce qui pourrait atténuer les risques posés par les cryptomonnaies. De même, le développement d'une monnaie numérique adossée à des actifs publics permettrait aux banques centrales de faire concurrence à des émetteurs privés dans l'environnement numérique.

Nous avons vu les effets que les stablecoins ont eus sur plusieurs marchés, en particulier aux États-Unis, et on nous a présenté une projection spectaculaire de leur utilisation et de leur valeur au cours des cinq prochaines années. La plupart des stablecoins étant indexés sur le dollar américain, il faut se poser la question suivante: la domination du dollar américain s'en trouve-t-elle renforcée au sein de l'économie mondiale? Des évolutions intéressantes se produisent ici, dans l'Union. En septembre, un consortium pour un stablecoin en euro rassemblant neuf banques

européennes a annoncé la création d'une coentreprise au titre du nouveau règlement MiCA adopté par le Parlement européen au cours de la dernière législature.

Si nous nous tournons vers l'avenir et que nous essayons de comprendre quel effet tous ces changements pourraient avoir sur le nouveau système monétaire numérique mondial, une chose est sûre: nous entrons dans une période où le risque d'assister à une détérioration de la situation est accru. À l'heure actuelle, il n'existe aucune volonté de renforcer la coordination ou le rôle traditionnel joué par le FMI ou le G20. Nous sommes susceptibles d'assister à un creusement des écarts entre systèmes monétaires régionaux et à une baisse de l'entente internationale quant à la voie à suivre. C'est une route semée d'embûches qui nous attend, et les options ne semblent pas prometteuses

Brian Hayes

PPE, Irlande (2014-2019)

Membre du conseil d'administration de la Fédération bancaire européenne

LE SYSTÈME MONÉTAIRE INTERNATIONAL APRÈS BRETTON WOODS

Depuis la Seconde Guerre mondiale, le système monétaire international a subi des transformations successives tout en restant ancré dans la philosophie de Bretton Woods, qui consistait à faire confiance à la coopération fondée sur des règles et à la stabilité monétaire sous l'égide des États-Unis. Mais cette philosophie bat aujourd'hui en retraite. Après des décennies de libéralisation financière, de gestion efficace des crises et de domination structurelle du dollar, le changement de politique intérieure des États-Unis et leur revirement en matière de relations internationales fragilisent les fondations de l'ordre monétaire international. Le dollar est la monnaie mondiale, mais sa qualité d'actif sûr est de plus en plus remise en cause. Sans un engagement multilatéral renouvelé, le système monétaire international dérivera vers un monde fragmenté en blocs et en proie à la même instabilité que celle qui marquait l'époque antérieure à Bretton Woods.

Depuis la Seconde Guerre mondiale, les fondations institutionnelles, politiques et conceptuelles de l'architecture monétaire internationale ont subi de profondes transformations. Or, ces changements s'inspiraient toujours, dans une large mesure, de la philosophie des accords de Bretton Woods, selon lesquels un système monétaire international stable était essentiel à la paix et à la prospérité. Réexaminons le chemin qui semble aujourd'hui nous avoir ramenés à la case départ.

Initialement, le modèle de Bretton Woods reposait sur un point d'ancrage nominal mondial, à savoir la convertibilité du dollar américain en or, qui unissait tous les pays dans le cadre d'un système de taux de change fixes mais ajustables. Les institutions de Bretton Woods étaient

conçues de sorte à promouvoir le commerce et la stabilité financière, et non pas la mobilité des capitaux, considérée comme déstabilisatrice. Des contrôles sur les capitaux ayant été mis en place, le Fonds monétaire international (FMI) disposait de ressources suffisantes pour gérer les problèmes de balance des paiements et, sous la domination des États-Unis, pour coordonner des politiques de coopération au niveau mondial.

Crise et réforme du modèle initial de Bretton Woods

Cependant, il est bientôt devenu évident que le modèle initial ne pourrait pas s'inscrire dans la durée. Le système a commencé à s'effondrer lorsque les États-Unis – comme on aurait pu le prévoir – ont fait passer leurs objectifs nationaux avant la protection de la convertibilité de l'or. L'inflation provoquée par les dépenses de guerre et par les programmes sociaux des années 60 a fragilisé l'étalon-or, ce qui, combiné aux chocs pétroliers des années 70, a plongé le système monétaire dans une grave tourmente et porté atteinte à la viabilité des contrôles sur les capitaux. La suprématie du dollar a été mise à rude épreuve: en effet, les États-Unis pouvaient user de leur influence géopolitique pour décourager les banques centrales étrangères – mais pas les marchés privés – de vendre des dollars.

Trois réformes essentielles ont redéfini le modèle de Bretton Woods. Premièrement, une modification des statuts du FMI a autorisé les pays à choisir leur régime de change privilégié. L'Europe prenait ainsi le chemin de l'unification monétaire, tandis que d'autres économies avancées adoptaient des taux flottants. Deuxièmement, les grandes nations se sont mises à déréglementer au niveau national

et à libéraliser le compte de capital extérieur, jetant ainsi les bases d'une financiarisation rapide de l'économie mondiale. Troisièmement, la politique de désinflation menée par Reagan et Volcker a réinstauré un ordre centré sur le dollar, dans lequel des politiques budgétaires et monétaires résolument favorables à une inflation faible et stable sont venues remplacer le point d'ancrage que constituait la convertibilité de l'or.

La continuité dans les crises

La déréglementation des marchés et la grande mobilité des capitaux ont rendu le monde de plus en plus vulnérable à l'instabilité monétaire et financière. À partir du milieu des années 90, les économies émergentes ont commencé à accumuler de grandes réserves de dollars pour se protéger des crises. Dans «Bretton Woods - acte II», la monnaie américaine est restée au cœur du commerce et de la finance. Les déséquilibres mondiaux se sont amplifiés alors que les États-Unis accusaient des déficits persistants de leur balance courante et que les chaînes de production mondiales s'étendaient, en particulier après l'adhésion de la Chine à l'Organisation mondiale du commerce. La confiance dans des marchés autorégulés a encouragé une mondialisation sans bornes. Le multilatéralisme fondé sur des règles a survécu, mais les marchés ont de plus en plus dominé les débats intellectuels et institutionnels.

Ce nouveau système est parvenu à gérer les chocs régionaux, tels que ceux survenus au Mexique, en Asie de l'Est et en Russie, mais il n'a pas pu empêcher la crise financière mondiale, qui a plongé les économies avancées dans la tourmente financière et les a exposées au risque souverain.

Bien que la crise ait débuté aux États-Unis, la domination du dollar s'est intensifiée, la crise financière mondiale ayant renforcé son rôle d'actif sûr. Les investisseurs restaient convaincus que le dollar prendrait de la valeur au cours des récessions mondiales. Les États-Unis sont effectivement devenus le prêteur en dernier ressort au niveau mondial grâce aux «lignes de swap» de la Réserve fédérale qui ont stabilisé les réseaux financiers internationaux.

Le déclin du leadership multilatéral

La philosophie de Bretton Woods, qui favorisait le multilatéralisme fondé sur des règles et la coopération internationale, a survécu à l'étalon-or, à la déréglementation, à la libéralisation et à de multiples crises. Ce qui a changé dans les années 2010 c'est que, pour Washington, il est devenu beaucoup plus difficile de diriger le monde dans le cadre d'institutions multilatérales. La part des États-Unis dans le PIB mondial avait progressivement décliné par rapport à celle de l'Asie, alors que le mécontentement national à l'égard de la mondialisation alimentait une tendance au protectionnisme et minait la confiance dans la coopération internationale. Les politiciens ont exploité cette situation en adoptant une attitude conflictuelle axée sur les griefs, laquelle définit désormais la nouvelle approche, destructrice, des États-Unis à l'égard de l'ordre mondial qu'ils avaient autrefois ancré.

Les éléments constitutifs d'un système monétaire stable, à savoir un point d'ancrage nominal mondial et des institutions qui favorisent une coopération à l'échelon mondial soutenue par un équilibre mondial des pouvoirs, sont tous remis en cause.

À l'heure actuelle, les États-Unis exercent le pouvoir en mettant en place des accords bilatéraux agressifs plutôt qu'en gérant la coopération au niveau mondial. Si le dollar reste la monnaie dominante, il n'en demeure pas moins que les marchés remettent en question son statut d'actif sûr. Bien que les investisseurs utilisent toujours intensivement les titres libellés en dollar (que pourraient-ils faire d'autre?), ils recherchent de plus en plus la protection qu'offrent les marchés des produits dérivés.

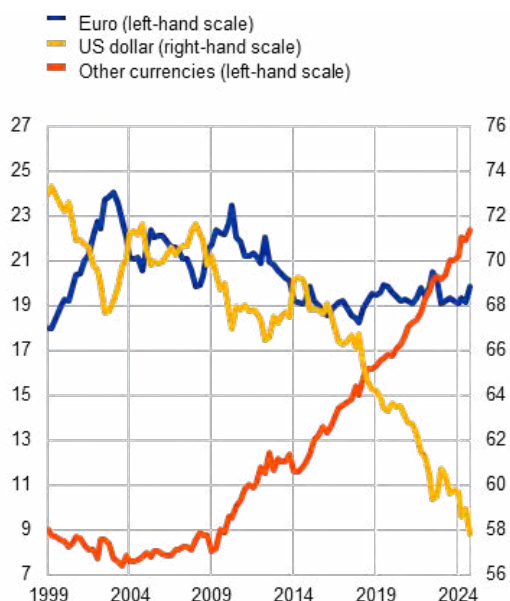
Sur le sol américain, le niveau élevé de la dette publique et une ingérence politique de plus en plus importante dans la politique de la Réserve fédérale témoignent d'une tolérance accrue à l'égard de l'inflation. Des contrôles sur les capitaux et des dispositions financières contraignantes pourraient dès lors voir le jour lorsque le gouvernement américain peinera à contenir les coûts d'emprunt, ce qui aura des conséquences déstabilisantes dans le monde entier.

L'instabilité pourrait encore être amplifiée par les monnaies numériques qui, bien qu'elles puissent favoriser les gains d'efficacité, se transforment en instruments au service des divisions géopolitiques et de l'arbitrage réglementaire sur fond de conflits.

Pendant des décennies, le système monétaire mondial s'est adapté à l'évolution de la situation en restant ancré dans la philosophie de Bretton Woods. La puissance dominante l'a aujourd'hui abandonnée. Sans un engagement multilatéral renouvelé, le système monétaire international dérivera vers un monde fragmenté en blocs et en proie à la même instabilité que celle qui marquait l'époque antérieure à Bretton Woods.

Giancarlo Corsetti

Professeur et coprésident du département d'économie de l'Institut Universitaire Européen



Composition des réserves mondiales de change au fil du temps, la part de l'euro restant globalement stable. La part du dollar américain diminue progressivement, principalement au profit des monnaies de réserve non traditionnelles. © European Central Bank, 2025

CRISE MONÉTAIRE MONDIALE NON: LE DÉBUT D'UNE NOUVELLE ÈRE FINANCIÈRE

On parle depuis des années de la menace d'une crise monétaire mondiale. Il est vrai que le monde traverse actuellement une période de bouleversements géopolitiques, technologiques et économiques majeurs. Face aux changements de l'ordre économique mondial et à l'émergence de nouvelles puissances, la question se pose avec d'autant plus de gravité: quelles seront les monnaies qui s'imposeront à l'avenir? Dans le même temps, nous assistons à une évolution rapide des actifs numériques: en octobre, le bitcoin a franchi la barre des 120 000 dollars, et le marché des stablecoins (cyberjetons indexés) connaît également une croissance fulgurante, non seulement aux États-Unis, mais aussi de plus en plus en Europe.

La situation actuelle s'apparente moins à une crise monétaire mondiale qu'à un profond processus de transformation. En effet, la stabilité et la transformation numérique ne sont pas contradictoires, mais complémentaires.

Crypto-actifs et cyberjetons indexés: de nouveaux acteurs dans le système monétaire

Ces dernières années, les crypto-actifs sont devenus un complément incontournable du système financier mondial. Actuellement, la capitalisation boursière totale des cyberjetons indexés s'élève à 293 milliards de dollars. Ces cyberjetons indexés ont, pour les plus importants d'entre eux, comme Tether (USDT) et USD Coin (USDC), un point commun: ils sont liés d'une manière ou d'une autre au dollar américain, bien que seulement environ une transaction sur cinq ait lieu aux États-Unis. Le ministre américain des Finances, Scott Bessent, estime pour sa part que le marché des cyberjetons indexés atteindra 3 700 milliards d'euros d'ici 2030.

Les cyberjetons indexés offrent de toute évidence des avantages par rapport aux transactions bancaires classiques: ils rendent les virements internationaux plus rapides, moins chers et plus transparents. Si les paiements traditionnels vers des pays tiers prennent souvent plusieurs jours, les transactions en cyberjetons indexés s'effectuent presque en temps réel.

La réponse stratégique des États-Unis: la loi Genius

La loi Genius américaine le confirme: les cyberjetons indexés ont depuis longtemps cessé d'être un phénomène marginal. Cette loi prévoit notamment que les cyberjetons indexés doivent être couverts à 100 % par des dollars américains ou par des obligations d'État américaines à court terme et liquides. Au fond, la loi Genius n'est pas seulement une réglementation financière, mais une stratégie ciblée visant à consolider la domination du dollar à l'ère des monnaies numériques.

Le règlement MiCA fait de l'Europe un pilier de stabilité

L'Europe a délibérément choisi une autre voie. Avec le règlement européen sur les crypto-actifs (MiCA), l'Union européenne est devenue la première grande région économique au monde à avoir mis en place un cadre juridique complet et contraignant pour la gestion des crypto-actifs. Le règlement MiCA fixe des lignes directrices claires pour les prestataires, les investisseurs et les autorités de contrôle, ce qui favorise ainsi la confiance et la maturité du marché.

Il établit des règles claires et uniformes pour tous les États membres. Il définit en outre qui est autorisé à émettre des cyberjetons indexés, comment ils doivent être sécurisés et quelles obligations



Stefan Berger lors de la session plénière du Parlement européen, débat conjoint sur les crypto-actifs, dans le cadre du règlement MiCA, avril 2023. © European Union 2023 - Source : EP

de transparence s'appliquent aux émetteurs. Le règlement MiCA garantit ainsi la sécurité juridique, la protection des investisseurs et des conditions de concurrence équitables, tout cela sans étouffer l'innovation.

C'est pourtant Meta Facebook qui envisageait, il y a quelques années, de révolutionner les transactions financières mondiales avec son cyberjeton indexé «Libra» (rebaptisé plus tard «Diem»). Cette monnaie numérique était alors censée s'imposer comme un moyen de paiement utilisable dans le monde entier pour le commerce en ligne. Une entreprise technologique privée serait ainsi devenue un acteur central du système financier international, un scénario qui a suscité de vives inquiétudes de Washington jusqu'à Bruxelles.

Si Libra avait atteint la portée mondiale de WhatsApp ou d'Instagram, avec des milliards d'utilisateurs, sa réserve de devises et d'actifs aurait pu devenir plus importante que les réserves de change de nombreux États. Mark Zuckerberg serait devenu, pour ainsi dire, une banque centrale. Cette énorme puissance financière a précisément été l'une des principales raisons qui ont poussé les gouvernements et les banques centrales à bloquer le projet. Un cyberjeton indexé d'une telle envergure, susceptible de menacer la stabilité du système financier, n'aurait pas été autorisé dans l'Union européenne en vertu du règlement MiCA.

Il faut de toute évidence s'attendre à un ajustement du marché des cyberjetons indexés dans les années à venir, car de nombreux petits émetteurs vont quitter le marché. Le MiCA empêche une «balkanisation des cryptomonnaies», autrement dit une prolifération incontrôlée d'un grand nombre de monnaies parfois instables, et établit des normes unifiées favorisant la stabilité. Le règlement MiCA fait de l'Europe un pionnier mondial dans la réglementation des marchés financiers numériques, et permet à l'euro de se positionner comme une valeur sûre et fiable dans le nouveau système financier numérique.

En conclusion, on peut dire que la concurrence entre les monnaies classiques et les offres numériques ne génère pas de crise ni d'instabilité: elle renforce plutôt la diversité et la résilience du système financier mondial, à condition qu'il repose sur une réglementation solide.

Stefan Berger, Eurodéputé
PPE, Allemagne (2019-...)



De gauche à droite : Peter Kullgren, Irene Tinagli, Stefan Berger et Roberta Metsola, lors de la cérémonie de signature de la Lex, y compris la signature du règlement MiCA. © European Union 2023 - Source : EP

“MiCA empêche une «balkanisation des cryptomonnaies», autrement dit une prolifération incontrôlée d'un grand nombre de monnaies parfois instables, et établit des normes unifiées favorisant la stabilité. Le règlement MiCA fait de l'Europe un pionnier mondial dans la réglementation des marchés financiers numériques, et permet à l'euro de se positionner comme une valeur sûre et fiable dans le nouveau système financier numérique.”



Évolution du cours du bitcoin par rapport au cours de l'or, au Magnificent 7 et au Nasdaq © European Central Bank, 2025



European Parliament
**FORMER MEMBERS
ASSOCIATION**

Association des Anciens Députés au Parlement Européen

Tel.: + 32(0)2 284 07 03

formermembers@europarl.europa.eu

Parlement européen - Bât. József Antall 02Q073
Rue Wiertz, B-1047 Bruxelles.

www.formermembers.eu

Suivez-nous

 @European Parliament FMA

 @EuroparlFMA

 @Europarl_FMA